



Royaliste

POUR LA NATION, LA LOI ET LE ROI

MERCREDI 26 FÉVRIER 2025 - N° 1295 - 55^e ANNÉE - 5,00 € - BIMENSUEL DE LA NOUVELLE ACTION ROYALISTE

DIRECTEUR POLITIQUE : BERTRAND RENOUVIN

Yalta 2.0

La paix du monde est suspendue à un accord au sommet entre Donald Trump et Vladimir Poutine. L'éviction des Européens marque le retour au monde de Yalta, du nom de la station balnéaire de Crimée où Franklin Roosevelt, qui allait céder deux mois plus tard, et Joseph Staline, que les sacrifices de la Grande Guerre patriotique mèneraient à la paranoïa, s'entendirent pour décider du partage de l'Europe, de la guerre en Asie et des Nations unies. Il y a juste 80 ans : du 4 au 11 février 1945.

Pendant quarante-cinq ans, « sortir de Yalta » fut le mot d'ordre de ceux qui s'échinèrent à s'en extirper, à commencer par le général de Gaulle, et plus tard l'Allemagne, la Chine, le tiers-monde. Le duopole sortit renforcé de la crise des missiles de Cuba. Les couples Kennedy-Khrouchtchev ou Reagan-Gorbatchev décidèrent de notre destin.

Depuis 1990, comment les Européens se sont-ils débrouillés pour se retrouver aujourd'hui dans une situation analogue ? Pourquoi se sont-ils mis à la remorque des Clinton et autres G. W. Bush lorsqu'ils avaient la chance historique de s'en émanciper ? On a dit qu'à Yalta, l'Europe renaquit de sa propre absence. Certes, elle sera requise pour mettre en œuvre les accords conclus sans elle. Ô mânes de Winston Churchill ! Les Français lui ont dû une zone d'occupation en Allemagne et leur siège permanent au Conseil de sécurité. Pour le reste, le vieux lion fut réduit à Yalta à de la figuration. Il ne put rien pour la Pologne ni pour les Balkans. Il ne tient qu'à nous qu'il en aille différemment demain.

« Nous vivons à l'heure de Yalta. Cette réalité nous dicte la hiérarchie de nos devoirs et de nos intérêts. » (François Mitterrand, 1986).



FACE AU MYTHE DE « L'EUROPE DE LA DÉFENSE »

La France doit réarmer



WIKIMEDIA CREATIVE COMMONS.

En quelques heures, Donald Trump a ruiné le mythe d'une défense européenne garantie par les États-Unis sous la bannière de l'OTAN.

La solidarité occidentale a toujours été une illusion : les États-Unis n'ont jamais songé à mettre en péril leur existence pour assurer la sécurité de leurs alliés européens. Donald Trump en fait la démonstration brutale, sacrifiant l'Ukraine à un partenariat avec la Russie.

Le désarroi règne dans les milieux atlantistes. À Bruxelles, on tente de conjurer la peur en relançant le projet de Communauté européenne de

défense. Sous direction allemande, il s'agirait d'établir un faible rideau de troupes équipées de matériel américain.

La France ne doit pas accepter de sacrifier son industrie de défense à une fiction militaire. Elle doit assurer sa propre défense nucléaire et conventionnelle, dans l'attente de la redéfinition de son système d'alliances. L'article d'Éric Cézembre en pages 2 et 3.

Berlin au tournant

L'Allemagne amorce un virage à droite, aux lourdes conséquences pour l'Europe et la France.

Ce qui s'amorce au lendemain des élections du 23 février, c'est, pour l'Allemagne, la liquidation des années Merkel dans une ambiance marquée par les débats sur l'insécurité et l'immigration. Le nouveau gouvernement n'aura pas d'ennemis à droite et l'influence de l'AfD pèsera sur la politique intérieure comme sur les choix extérieurs.

Dans la nouvelle Allemagne, la Pologne comptera autant que la France et Berlin se rapprochera de Londres tout en s'efforçant de reconstruire sa relation avec la Russie. Confrontée à la crise de son trop fameux modèle, l'Allemagne cherchera, à travers son multi-alignement, la réaffirmation de sa puissance. L'article d'Yves La March en pages 7 et 8.

Dans ce numéro :

Page 3 : Océan Indien, *Mare nostrum*.

Page 5 : Agriculture : quelques signaux positifs.

Page 12 : La gauche, échecs et illusions.

Page 15 : L'œuvre de Christian Jambet.

Page 16 : Suzanne Valadon, artiste et libre.

Page 19 : Mgr le comte de Paris à la rencontre des Français.

Page 20 : Éditorial : Exister par soi-même.

17 février, réunion de Paris sur la guerre en Ukraine. L'initiative française, contrôlée par l'UE et l'OTAN, ne pouvait aboutir à rien.



CONSEIL EUROPÉEN.

Défense

Une nouvelle CED ? Sans la France !

par Éric Cézembre.

Les diktats de Trump ont fait exploser les faux-semblants, en premier lieu le mythe de la « défense européenne ». Nicolas Baverez a parlé de nouvelle CED. Cela ne vous rappelle rien ? Le projet de Communauté européenne de défense, qui empoisonna la vie politique française dans les années 50. L'opposition des gaullistes le fit capoter. L'Allemagne le fait aujourd'hui renaître.

Que veut imposer Trump ? Une mise au pas de l'Ukraine, garantie par le déploiement de troupes « européennes et non européennes », munies d'un mandat de type onusien (en cas d'affrontement, faire un rapport) sans l'ONU, candidate naturelle à ce type d'action mais honnie par Trump. Un déploiement qui, si l'on envisageait les 200 000 hommes demandés par Zelensky, absorberait les forces combattantes de l'ensemble des armées d'Europe. Sans aucune garantie réelle. Imaginons un réveil du conflit, l'attitude des troupes chinoises, et les forces occidentales priées par Washington de rester l'arme au pied.

Trump demande un effort budgétaire énorme aux alliés européens, pour acheter américain, sans véritable garantie américaine, avec une mainmise maintenue des États-Unis sur l'OTAN. L'objectif est de geler le théâtre européen, au profit du partage du monde entre Poutine et Trump. Limiter en cas d'attaque les combats au lieu choisi par Poutine, négocier avec lui sans les alliés, lui concéder une autre conquête

et inviter les Européens à s'incliner. Le président Macron a invité les Européens dotés d'une armée apte au combat à se réunir à Paris. On peut saluer le fait que le Royaume-Uni, seul autre État nucléaire et non membre de l'Union européenne, ait été associé. Nous verrons que ce « sommet » dont les décisions n'ont pas été publiées n'écarte pas problèmes et périls.

Ce qui prévaut aujourd'hui, c'est la volonté de la Commission et de l'Allemagne de prendre le pouvoir.

La situation stratégique. – Comme le soulignait récemment le groupe de réflexion Mars, la frontière entre le « monde russe » et l'Europe mesure désormais plus de 3 000 km, que l'incurie des Occidentaux dans les dernières décennies ne permet pas de couvrir sérieusement. Si Poutine veut mettre en œuvre son intention maintes fois déclarée de revenir aux frontières de l'ex-URSS, il a le choix du lieu et du moment. La doctrine russe, héritée de l'URSS, est d'exercer en même temps une pression très

forte sur un ou plusieurs pays occidentaux pour les inciter à se tenir à l'écart. La pire des réponses serait de limiter le conflit à la zone attaquée, où l'adversaire aurait concentré ses forces. C'est la défaite assurée.

À quoi sert l'OTAN ? – L'OTAN nous apporte un système de commandement et de communication indispensable, mais aussi une chaîne de commandement dominée par les États-Unis. Les États européens peuvent-ils jouer sans l'Amérique ? Difficile. La législation américaine interdit l'usage des armements comportant des composants américains sans l'accord de Washington. Et les armes nucléaires opérées par les Alliés (y compris les missiles stratégiques britanniques) sont sous double clé. Impuissance assurée sans le feu vert américain. Un encouragement pour ceux de nos alliés qui prétendraient partager la décision sur les seuls armements nucléaires qui ne dépendraient pas des Américains, les nôtres.

Défense européenne, le piège mortel. – Il n'y a, sur le fond, aucune raison pour qu'un ensemble de nations dont bon nombre ont chacune un PIB équivalent à celui de la Russie tremble devant M. Poutine. Encore faudrait-il qu'elles se donnent les moyens d'agir. 3 % du PIB rééquilibreraient largement la situation. 5 %, réclamés par Trump, nous permettraient de nous passer de l'Amérique si nous avions la maîtrise des opérations. Mais l'insistance mise par M. Macron à insérer notre défense dans la

construction européenne organise la catastrophe prédictible. Certes, les traités imposent à tous les États de venir à la rescousse d'un État membre attaqué. Mais la règle de l'unanimité prévaut quand il s'agit de monter une opération européenne, et l'Europe est profondément divisée face à la Russie de Poutine, qui compte un nombre croissant d'amis, voire d'agents.

Ce qui prévaut aujourd'hui, au-delà d'un soutien de la Commission à l'industrie de défense qui met en danger notre propre base industrielle et qui n'a pas fait la preuve de sa capacité à armer l'Ukraine, c'est la volonté de la Commission et de l'Allemagne de prendre le pouvoir. On a vu récemment le probable futur chancelier allemand reprocher à l'actuel d'avoir laissé agir Emmanuel Macron alors que c'est l'Allemagne qui aurait dû diriger. La proposition d'Ursula von der Leyen de ne pas compter les déficits issus de dépenses de défense au-delà de 2 % du PIB est intéressante, mais c'est un élément de plus pour asseoir le pouvoir de la Commission.

Pour une autonomie dans la solidarité. —

La première urgence, et d'abord pour notre pays, est d'armer, et donc de réviser la loi de programmation budgétaire, en privilégiant la remise à niveau de notre force de combat aérien, la plus susceptible d'intervenir sur l'ensemble de l'Europe. Puis, dans l'intérêt de tous les États libres, de réaffirmer que l'Union n'a pas de compétence en matière de défense et que sa politique industrielle doit respecter cette règle. De réunir les États prêts à s'engager pour mettre en place une force de réaction aéroterrestre susceptible d'intervenir, non seulement sur le lieu d'une éventuelle attaque, mais aussi là où cela nuira le plus à l'ennemi. De se préparer à contrer des actions de sabotage ou de subversion sur notre propre territoire, et des attaques de missiles sur des lieux ou des cités emblématiques, sous peine d'avoir à reconstruire à nouveau Saint-Malo ou Notre-Dame...

Conserver notre liberté d'action, être solidaires sans être ligotés par des alliés dont les intérêts ne sont pas les nôtres, refuser d'être liés par une bureaucratie qui rend nos actions trop prévisibles, telle est sans doute la seule voie pour écarter la guerre. ■

Communiqué de la NAR

Défendre la France, réarmer la nation

Au moment où la Commission de Bruxelles et certains dirigeants européens envisagent de relancer le funeste projet de « Communauté européenne de défense », la NAR publie le communiqué suivant qui fera l'objet d'une large diffusion auprès de nos parlementaires et des associations militaires françaises.

Les décisions du président des États-Unis viennent confirmer, avec une brutalité peu commune, que les États nationaux et impériaux font la politique de leurs intérêts en fonction de situations géopolitiques et géostratégiques changeantes.

L'erreur des élites ouest-européennes a été de croire que l'Alliance atlantique reposait sur une solidarité indéfectible. Il leur est aujourd'hui rappelé leur statut de clients et de supplétifs par une Amérique assurée de sa puissance militaire et technologique mais qui veut conforter sa protection économique et commerciale dans la perspective de sa confrontation avec la Chine.

Sur les ruines de leurs illusions atlantistes, les élites ouest-européennes constatent leur dépendance technologique et leur impuissance militaire tout en persévérant dans un néolibéralisme qui les prive des moyens industriels et commerciaux de réagir.

Elles plaident avec plus ou moins de conviction pour un sursaut face à la menace russe, mais elles continuent de se payer de mots sans voir les dangers. Un « pilier européen de l'OTAN » est illusoire puisque l'organisation militaire intégrée reste sous le commandement américain, qui garde le contrôle des armes nucléaires alliées. Une « défense européenne » conduirait à doter la Commission européenne de compétences militaires qui ne sont pas dans ses attributions et à lui donner le pouvoir d'organiser les industries de défense et les commandes militaires par voie d'accords négociés avec les États-Unis.



Face au risque d'un nouvel abandon de souveraineté dans un domaine crucial et d'une liquidation de l'industrie française de défense, nous devons refuser tout projet visant à relancer une Communauté européenne de défense.

La France doit agir dans un système d'alliances révisibles selon sa situation spécifique dans le monde et ses intérêts nationaux qui couvrent le territoire métropolitain, les territoires d'outre-mer et son domaine maritime. Elle est, comme toutes les autres nations, confrontée à l'incertitude qui caractérise le cours des relations internationales. La France est aujourd'hui placée devant l'inquiétante perspective d'un partenariat russo-américain. Elle est exposée à l'évolution possible de nos principaux voisins face à la Russie. Elle doit parer les menaces qui pèsent sur nos territoires dans l'Indo-Pacifique. Elle est démunie face aux offensives commerciales des États-Unis et de la Chine, ainsi qu'à leur avantage technologique.

Pour se défendre, la France doit constamment veiller à moderniser et à développer sa force nucléaire de dissuasion, la seule sur le continent européen qui soit en mesure de tenir en respect la Russie.

Pour se défendre, la France doit développer ses forces conventionnelles sur le territoire métropolitain et outre-mer, ce qui suppose une mobilisation cohérente de ses capacités industrielles et de sa recherche.

Pour se défendre, la France doit prévoir un plan de protection des secteurs sensibles et une reconquête de son indépendance technologique.

Notre pays recèle des trésors d'intelligence et de dévouement. Aujourd'hui paralysé par des élites faillies, il a hâte de reprendre le cours de son histoire. ■

LE COMITÉ DIRECTEUR
DE LA NOUVELLE ACTION ROYALISTE

Sur le mur de Jean Chouan

DONC DEPUIS TROIS ANS QU'ON NOUS DIT QUE L'UKRAINE GAGNE LA GUERRE, VOILÀ QU'ELLE LA PERD. JE N'Y COMPRENDS PLUS RIEN.



ALORS J'AI DEMANDÉ À URSULA, CE QUI ALLAIT SE PASSER, ELLE M'A TOUT EXPLIQUÉ :



L'UE VA FAIRE UNE GROßDEUTSCHLAND ET LUI CONFIER LA COMMUNAUTÉ EUROPÉENNE DE DÉFENSE. LA FRANCE LUI DONNERA SES SOLDATS ET SES SOUS POUR QUE BERLIN ACHÈTE DES AVIONS AUX ÉTATS-UNIS.

- ET L'UKRAINE ?
- ACH, YA, KRIEG GROSS MALHEUR. MAIS QUE VOULEZ-VOUS, IL FAUT BIEN VENDRE NOS VOITURES EN AMÉRIQUE.



Ostre-mer

Océan Indien, *Mare nostrum*

La présence de la France dans la vaste Zone Indo-Pacifique nécessite de renforcer les coopérations multilatérales avec les États voisins. Et de valoriser les atouts de premier ordre de nos territoires d'outre-mer.

Les 5 et 6 février se sont tenues, à l'Université de La Réunion, les deuxièmes journées d'études indopacifiques à l'initiative de l'Association régionale des auditeurs de l'Institut des hautes études de défense nationale (IHEDN) de l'océan Indien. Le fait que cette manifestation se déroule dans un département français situé au cœur de la zone concernée était en soi tout un programme, surtout avec la présence de représentants venant de plusieurs grands pays riverains.

De fait, l'océan Indien occupe une place à part dans le vaste espace Indo-Pacifique en raison de l'abondant trafic maritime qui s'y effectue et des tensions particulières qui s'y manifestent, notamment la persistance de la piraterie.

Loin d'être un acteur secondaire, la France est aux premières loges de ces enjeux. En raison des attaques perpétrées par les Houtis en mer Rouge, beaucoup de navires ont repris la voie maritime du cap de Bonne-Espérance, les conduisant à emprunter le canal du Mozambique dont le trafic est désormais comparable à celui du rail d'Ouessant au large de la Bretagne. Or, la France, par sa présence à Mayotte et dans les îles Éparses, se trouve en position de contrôle de ce verrou maritime.

Cette situation, à laquelle s'ajoute la surveillance d'une zone économique exclusive (ZEE) vaste comme la Méditerranée, nécessite une présence militaire significa-

tive en dépit des restrictions budgétaires. Ainsi le port de La Réunion est-il, désormais, la troisième base navale française.

Toutefois, la France ne peut ni ne veut assurer seule la sécurité maritime de ce vaste espace. C'est donc dans ce contexte qu'a été établie, en 2018, une architecture régionale de sécurité maritime portée par la Commission de l'océan Indien (COI) réunissant, outre la France, Madagascar, les Comores, Maurice et les Seychelles, avec un cofinancement de l'Union européenne.

La France participe également à l'Association des États riverains de l'océan Indien rassemblant 23 pays dont l'Inde, l'Afrique du Sud et l'Australie, auxquels sont associés 11 partenaires de dialogue dont les États-Unis, la Chine et la Russie.

En participant à ces structures régionales multilatérales, la France peut y déployer sa stratégie indopacifique fondée sur une alliance (et non un alignement) avec les États-Unis, et un dialogue avec la Chine.

Mais la France est aussi la seule puissance de la région appartenant également à l'Union européenne (UE), ce qui, tout en lui conférant une autre responsabilité, lui offre des opportunités. Ainsi a-t-elle réuni, en 2022, à la faveur de sa présidence de l'Union, un Forum ministériel pour la coopération dans l'Indopacifique auquel

ont participé les 27 États membres de l'UE, une trentaine de pays de la zone et plusieurs organisations régionales. Des programmes ont pu être lancés ou renforcés, notamment dans le domaine de la sécurité et de la défense avec, notamment, l'extension du concept de présence maritime coordonnée dans le nord-ouest de l'océan Indien.

Cette place, la France la doit à sa présence souveraine dans la région qui en fait un partenaire à part entière. À cet égard, Marc Abensour, ambassadeur en charge de l'Indo-Pacifique, a fait remarquer que dans la logique des flux engendrée par la maritimisation du monde, les îles, autrefois considérées comme des territoires lointains et coûteux, deviennent des atouts.

Réjouissons-nous donc de l'appartenance à la France de La Réunion et de Mayotte mais aussi de la Polynésie et de la Nouvelle-Calédonie, et veillons à ce que ces îles et archipels trouvent toute leur place dans notre nation afin de ne pas prêter crédit au chant des sirènes de la sécession émis depuis les rivages de la mer Caspienne.

Puissent nos dirigeants donner à notre pays les moyens et à nos Outre-mer l'envie de cette politique. ■

FABRICE DE CHANCEUIL.

La politique au crible

■ **À une voix près.** – La désignation à une voix près de Richard Ferrand au Conseil constitutionnel continue d'agiter les parlementaires des deux rives et on se demande bien pourquoi. Après tout, comme le rappelle *Le Figaro*, le passage à la République n'a-t-il pas été décidé à une voix près, tout comme la condamnation à mort du bon Louis XVI ? Rien donc de bien nouveau sous le soleil démocratique. Laissons les gazettes gloser à loisir sur les raisons assez obscures qui ont poussé Wauquiez à censurer Ferrand, et sur celles, tout aussi obscures, qui ont poussé les RN à s'abstenir, et retenons le seul vrai sujet : la politisation du Conseil constitutionnel qui entache depuis l'origine la légitimité de ses décisions. Dans son projet de *Pacte national* publié en 1887 (un texte très original qui mériterait d'être mieux connu), l'héritier des rois de France, Philippe, comte de Paris, proposait une formule pleine de bon sens : confier le contrôle constitutionnel aux plus hauts magistrats de l'ordre judiciaire. Voilà une idée monarchique qui pourrait utilement inspirer nos républicanistes. Et ce ne serait pas la première fois.

■ **Guerre à outrance.** – La guerre des chefs bat son plein chez les LR. Ce qui n'était, il y a quinze jours, qu'escarmouches et préparations d'artillerie a pris la forme d'un combat sans merci. Chacun, de Wauquiez à Retailleau, étale la liste de ses ralliements et fait assaut d'ar-

guments virils pour plaire à l'électeur de droite. L'issue de la lutte est encore incertaine car si Retailleau est plébiscité par les sympathisants, l'équipe Wauquiez tient l'appareil, les listes d'adhérents et les commissions d'investiture. On suit l'affaire de près à l'Élysée et à Matignon car elle risque de déstabiliser sérieusement le « socle commun ».

■ **Pas très Faure.** – Bien médiocre spectacle que ce débat sur la motion de censure socialiste, le 19 février à l'Assemblée. Un coup à blanc, destiné en réalité à resserrer les rangs au sein du PS après la non-censure du budget et en vue du prochain congrès de juin. La plupart des orateurs en sont convenus, et les amis d'Olivier Faure, plutôt que de subir les sarcasmes de Bayrou, des LFI et de la droite, ont préféré quitter la séance avant un vote perdu d'avance.

HUBERT DE MARANS.



SOURCE : WIKIPÉDIA, PHOTO : THIERRY CARO.



L'université de la Réunion a accueilli les 2^{es} journées d'études indopacifiques.

Véronique Le Floc'h, présidente de la Coordination rurale.



Chronique agricole

Quelques signes d'espoir

par Jean Bongrain.

Le très bon score de la Coordination rurale aux élections aux chambres d'agriculture et l'approbation définitive de la loi d'orientation agricole renvoient enfin quelques signaux positifs à un monde agricole durement touché par la guerre des prix, l'inflation et les crises sanitaires. Pour autant, l'ombre du Mercosur et les menaces de Trump sur l'agroalimentaire continuent à inquiéter les exploitants.

Pari réussi pour Véronique Le Floc'h, présidente de la Coordination rurale (CR), et son équipe : le syndicat contestataire, opposé aux orientations de la FNSEA, a remporté les 6 et 7 février les élections du collège des exploitants des chambres d'agriculture dans 14 départements situés majoritairement en Nouvelle-Aquitaine (Charente, Charente-Maritime, Dordogne, Gers, Gironde, Lot-et-Garonne, Vienne et Haute-Vienne) et dans la région Centre-Val de Loire (Cher, Indre-et-Loire et Loir-et-Cher). Les trois autres chambres où la Coordination rurale est arrivée en tête sont les Ardennes, la Lozère et le Tarn. La Confédération paysanne, classée à gauche, perd l'Ariège mais gagne l'Ardeche. La Haute-Garonne et la Moselle, comme l'Ariège et la Corse, échappent également à la FNSEA, au profit de listes locales indépendantes.

Alors qu'elle avait obtenu 20 % des voix en 2019, la Coordination rurale pèse désormais 30 % des suffrages exprimés des exploitants agricoles. La FNSEA et les Jeunes Agriculteurs passent sous la barre symbolique des 50 %. La Confédération paysanne, rendue célèbre en son temps par son porte-parole José Bové, recule de plusieurs points, aux alentours de 16 %. La CR apparaît donc comme la grande gagnante de ce scrutin aux yeux de la plupart des journalistes spécialisés dans le domaine agricole. Elle récolte les fruits de sa mobilisation sur le terrain

depuis plus d'un an sur fond de malaise profond du monde agricole. Alors que la ministre de l'Agriculture, Annie Genevard (LR), ne cache pas sa proximité avec la FNSEA, il reste à savoir comment le gouvernement de François Bayrou va répondre aux revendications de cette force montante.

La loi d'orientation enfin votée au Parlement. – Il aura fallu un an – dissolution oblige ! – pour que le projet de loi promis par le gouvernement Attal après la colère paysanne de l'hiver 2023-2024, soit définitivement adopté par l'Assemblée nationale dans la nuit du 19 février.

Du côté du syndicat agricole majoritaire, la FNSEA, on se félicite évidemment d'un texte que l'on a largement inspiré et qui donne à l'agriculture un caractère « d'intérêt général majeur », fait de la souveraineté alimentaire « un intérêt fondamental de la nation » et contient des mesures qualifiées d'« importantes » pour l'installation des jeunes.

La Coordination rurale émet un avis beaucoup plus réservé, le texte laissant largement de côté la préoccupation principale des agriculteurs : la question du revenu et de prix rémunérateurs face aux lobbies de l'agro-industrie et de la grande distribution. Et le texte ne satisfait pas les défenseurs de l'environnement qui dénoncent « une vision productiviste de l'agriculture » et un recul dans l'application des normes environnementales.

Quant au gouvernement, il se rassure à bon compte en indiquant que « malgré un contexte politique difficile, l'État a honoré ses engagements à trois jours de l'ouverture du Salon », en oubliant de préciser que les crédits consacrés à l'agriculture baissent de 11 % (- 500 millions d'euros) dans le budget 2025.

L'ombre du Mercosur. – À Bruxelles, on n'exclut pas de passer en force pour obtenir la ratification de l'accord signé au nom de la Commission par Von der Leyen en décembre dernier à Montevideo. Quitte à découpler le texte en deux volets, ce qui permettrait de se passer de la ratification des Parlements nationaux. Interrogé lors des questions au gouvernement le mardi 18 février, François Bayrou a précisé que la diplomatie française était à la manœuvre pour déjouer ce mauvais coup, inspiré de toute évidence par l'Allemagne. Promesse de gascon ?

Un avocat des champs. – Rien ne prédisposait Timothée Dufour à devenir l'avocat des agriculteurs, si ce n'est des racines paysannes communes à beaucoup de Français. Ses grands-parents exploitaient une ferme près de Sarlat, en Périgord. C'est la défense d'un agriculteur souhaitant élever des vaches dans la vallée de Chevreuse, au sud-ouest de Paris qui va faire basculer sa vie professionnelle et le transformer en « avocat des champs ». Dans ce livre, il revient sur les principales affaires rurales qu'il a eu à connaître ces dernières années. Voici Frédéric Mahaut, ce pisciculteur ardennais interpellé à son domicile par les agents armés de l'OFB (Office français de la biodiversité) suite à la mort malencontreuse d'un aigle empoisonné par une technique visant à se débarrasser des cormorans qui pillent les étangs. Voici Vincent Verschuere dans l'Oise, condamné pour le bruit et l'odeur de ses vaches, pure victime de l'*agribashing*, ce dénigrement de l'agriculture. Et puis la famille Bouillie en Eure-et-Loir, harcelée par des voisins qui se sont installés à plein temps dans leur résidence secondaire après la pandémie de Covid.

En réponse aux nombreuses affaires qu'il présente dans ce livre, écrit à quatre mains avec Éric de La Chesnais, journaliste au *Figaro* et agriculteur en Mayenne, Timothée Dufour propose un « *Varenne de la cohabitation* », en référence à l'adresse parisienne du ministère de l'Agriculture. Des négociations qui pourraient réconcilier « les agriculteurs et les néoruraux, les chasseurs et les animalistes, les hommes de la terre et les écologistes ». On ne peut qu'acquiescer, même si le poids de l'idéologie et l'irrationalité de certains activistes radicaux compliquent singulièrement les possibilités de dialogue. Reste que cet ouvrage est salutaire et tire la sonnette d'alarme. ■

► Timothée Dufour, *La Défense est dans le pré*, Éd. du Rocher, février 2025.

Langue française

Encore des mots, toujours des mots*...

De tout temps il y eut un langage propre à chaque entreprise, lié à son activité ; ils s'agissait de jargons techniques. Le langage managérial actuel a un tout autre objectif : diffuser le mythe de « l'entreprise sociétale ».

L'apparition du langage managérial, qui résulte du règne sans partage du néolibéralisme, a changé la donne. Rien ne vaut un exemple, même s'il est quelque peu burlesque : « *Les trainees bénéficieront d'un onboarding afin de comprendre ASAP les process de l'entreprise dans un workshop afin de favoriser le team building et de participer pleinement aux afterworks, voire aux business games en mode GROW. Une fois embauché, le salarié pourra s'adresser à son COO ou à son CEO dans un call ou même dans un quick brief avant le kick-off ou le copil.* » Traduction en français : « *Les stagiaires bénéficieront d'un stage d'intégration afin de comprendre dès que possible les procédures de l'entreprise dans un atelier afin de favoriser la cohésion d'équipe et de participer pleinement aux rencontres conviviales, voire aux jeux d'entreprises pour grandir. Une fois embauché, le salarié pourra s'adresser à son responsable d'exploitation, ou à son PDG dans un entretien téléphonique ou même dans un point de cadrage avant le lancement du projet ou le comité de pilotage.* »

Ce langage, à la bienveillance apparente, provient du *top management* (haute direction) qui lui-même en est repu. Il est présent dans les *startups*, dans les services des grandes entités privées ou publiques et, en amont, dans les grandes écoles. L'encadrement (*managers*) est la cible première de ce langage – dénommé parfois *great washing* – puisqu'il aura la tâche de le dispenser dans l'entreprise. Le vocabulaire anglais imprécis, allié à un français déstructuré, forme ce parler étrange.

Ces vocables, qui relèvent souvent du registre de l'incantation, visent à créer un brouillard entre l'approche managériale artificiellement décontractée et cette terminologie exclusive destinée aux salariés de tous niveaux. Le *top management* veut leur faire oublier qu'ils sont là uniquement pour les profits de leur entreprise. On se tutoie, on boit des pots, on joue au *baby-foot* du service, on s'applaudit : c'est l'ambiance empathique des cabinets de conseil !

La dépossession de sa langue par des terminologies anglolâtres et mouvantes qui arrivent en flux continu conduit le salarié à être en permanence en insécurité linguistique et en inconfort professionnel. L'explosion des épuisements profession-

nels (*burn-out*), du stress et des démissions en est un symptôme (1).

L'opposition à ces pratiques est difficile dans une entreprise qui proclame ostensiblement la qualité de vie au travail. En outre, le souhait banal d'être reconnu et d'être aussi un jour un *happy few* (un bienheureux !) annihile la résistance. D'autant plus que le télétravail (*home office*) généralisé depuis la crise sanitaire a bouleversé l'organisation du travail tertiaire ainsi que l'action des organisations syndicales souvent hors-jeu.

Pour les salariés, le retour partiel au travail dans une entreprise en mutation (*open space*/plateau ouvert, *flex office*/bureaux partagés, m² réduits) a parfois donné à l'employé un sentiment de désarroi, de ne pas être à sa place, voire de ne plus avoir une place au sens le plus strict du mot. Pour ceux qui en bénéficient, le télétravail devient alors un moment de respiration loin des usages nomades, du

clean desk policy et du bien-être au travail scindé par le *top management* qui oublie de souligner les gains engendrés par la réduction des surfaces de travail, tout en souhaitant le retour au bureau. Le double langage anglicisé et les injonctions paradoxales règnent dans l'entreprise sociétale !

Ces changements radicaux aux effets économiques incertains seront-ils durables ? La question est posée. Souhaitons une réponse favorable aux salariés ou bien alors cela sera encore des maux toujours des maux, les mêmes maux. ■

MARC FAVRE D'ÉCHALLENS.

* Dalida, Alain Delon : *Paroles, paroles*.

(1). « *Les mots peuvent être comme de minuscules doses d'arsenic : on les avale sans y prendre garde, ils semblent ne faire aucun effet, et voilà qu'après quelque temps l'effet toxique se fait sentir.* » (Victor Klemperer, *LTI (Lingua Tertii Imperii) - La langue du III^e Reich*, 1947).

La Quinzaine sociale

■ **Vote du PLFSS.** – Le projet de loi de finances de la Sécurité sociale (PLFSS 2025) a été définitivement adopté par le Sénat le 17 février. On y découvre que les exonérations de charges patronales ont été à peine écornées par nos parlementaires : 1,6 milliard d'euros de réductions pour un coût total de plus de 72 milliards ! On s'étonne que le PS n'ait pas davantage conditionné sa non-censure à une résorption plus drastique de ce gouffre financier. Et des « *pudeurs de gazelle* » de Bercy lorsqu'on évoque le sujet. Naturellement, les représentants du patronat et les « *économistes* » médiatiques se roulent par terre et annoncent la fin du monde si l'on devait tailler davantage dans un pactole qui représente plus de 2 % du PIB et contribue à hauteur de près de 40 % au déficit public.

■ **Retraites.** – La Cour des comptes devait présenter, jeudi 20 février, son diagnostic sur l'état financier de notre système de retraites. Très attendu par les partenaires sociaux, cet audit alimentera les travaux du fameux « *conclave* » sur les retraites décidé par le gouvernement. Selon de premières indiscretions, la Cour chiffrerait le déficit du régime retraites à 7 milliards d'euros à l'horizon 2030, estimation un peu plus élevée que celles du Conseil d'orientation des retraites (6 milliards), mais bien en dessous des 55 milliards annoncés par Bayrou !

■ **Retraites (suite).** – Alors que les discussions sur les retraites doivent s'engager d'ici la fin du mois, le patronat aborde ce débat en ordre dispersé. Pour le MEDEF, pas question de revenir sur

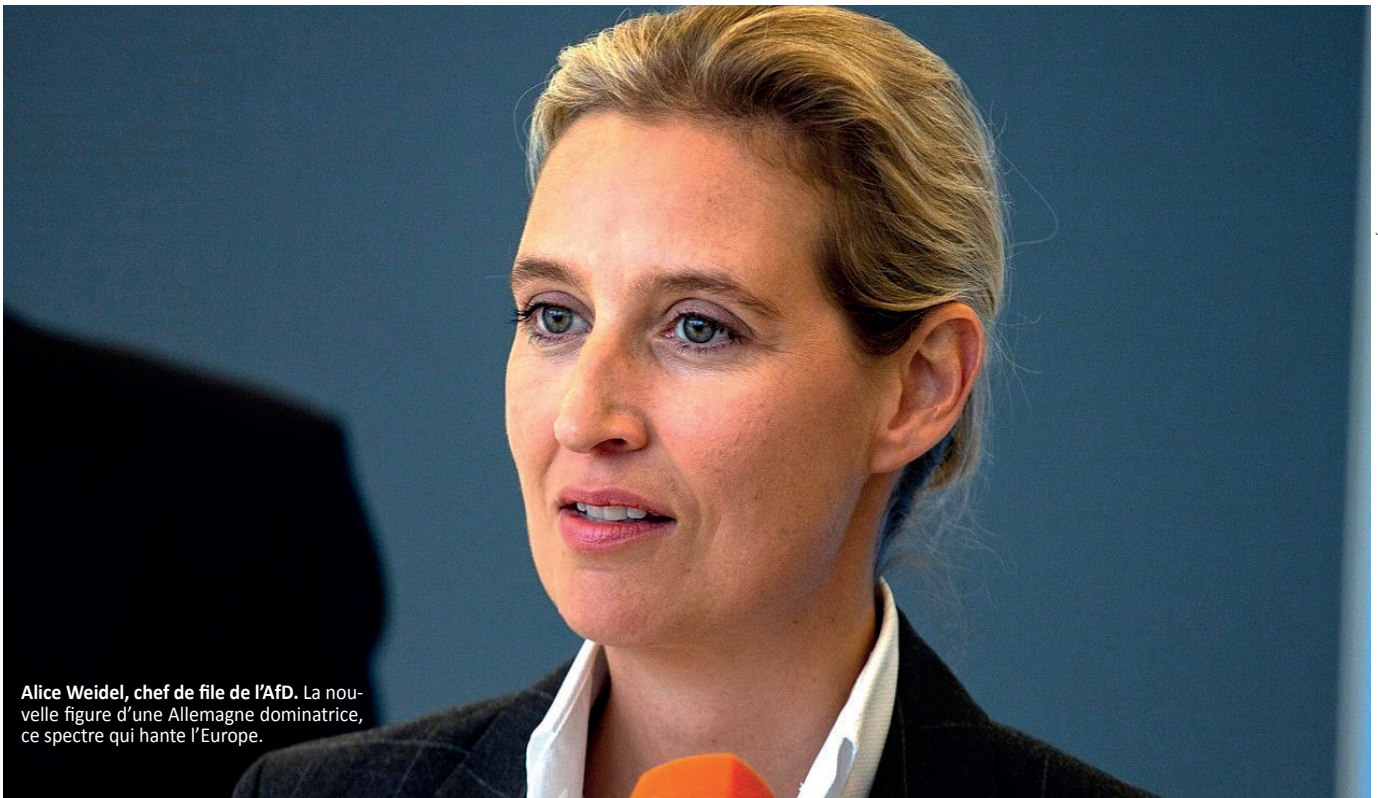
la borne d'âge fixée à 64 ans, alors que le nouveau patron de la CGPME plaide pour une évolution progressive de l'âge de départ en fonction de l'espérance de vie. Une fois encore, la sagesse et le réalisme sont du côté des petites et moyennes entreprises.

■ **ArcelorMittal.** – Les nuages noirs s'accumulent sur le groupe sidérurgique, bradé en 2006 à l'indien Mittal. Après la fermeture des sites de Denain et de Reims en 2024 et le renvoi à une date indéfinie du grand projet d'acier vert à Dunkerque, la direction vient d'annoncer la délocalisation d'une partie des fonctions supports en Inde. Au moment où Trump prévoit une explosion des droits de douane sur l'acier européen, tout cela n'est pas de nature à rassurer les salariés.

■ **Michelin.** – L'année 2024 s'est terminée au mieux pour les dirigeants du groupe de Clermont-Ferrand, avec un *cash-flow* record de 2,2 milliards d'euros, l'un des trois meilleurs de l'histoire de Michelin. Les 1 254 employés des sites de Vannes et Cholet, sacrifiés en 2024 sur l'autel de la compétitivité, ont moins apprécié. Et la concurrence chinoise a bon dos.

YVONNE CHASSARD.





SOURCE : WIKIPÉDIA, PHOTO : OLAF KOSINSKY

Alice Weidel, chef de file de l'AfD. La nouvelle figure d'une Allemagne dominatrice, ce spectre qui hante l'Europe.

Allemagne

Le carnaval de Munich

par Yves La Marck.

Écrite à la veille des élections allemandes anticipées du 23 février, cette chronique anticipe les conséquences d'un virage à droite pour l'Allemagne, l'Europe et la France.

La date du 23 février coïncide avec le troisième anniversaire de l'invasion russe en Ukraine. Elle a en réalité été choisie pour ne pas interférer avec le carnaval dont les festivités commencent dès la semaine suivante pour se terminer le mardi gras, 4 mars. Outre le carnaval de Cologne, celui de Munich – Fasching – est l'un des plus courus. Des mesures de sécurité exceptionnelles seront prises pour ne pas voir réédités les attentats des marchés de Noël ou le dernier lors d'une manifestation à Munich même le 13 février. L'insécurité et l'immigration sont considérées comme les principaux facteurs du tournant à droite dans les élections. Cependant, le scrutin, peut-être décidé sur ces bases, ne peut manquer d'entraîner des conséquences majeures sur le positionnement de l'Allemagne en Europe et dans le monde.

L'anti-Merkel. – La première conséquence est la liquidation de la succession Merkel. Le gouvernement au centre pendant les seize ans de la chancellerie est révolu. Friedrich Merz, qui, après avoir été écarté par elle, était revenu et avait conquis, après plusieurs tentatives infructueuses, la tête de la CDU (chrétiens-démocrates), se définit comme l'anti-Merkel. Il est probable que

le rejet du passé scelle la faillite de la réunification de 1990, voire celle du modèle d'économie sociale de marché ou « ordolibéralisme » instauré dans les années 1950. Angela Merkel a été la première à regretter les failles de l'unification et le décrochage de l'ex-RDA. Elle supporte le bilan des choix énergétiques et industriels qui ont conduit à une récession depuis la guerre en Ukraine. Il serait néanmoins insuffisant d'attribuer les succès de la droite dure aux seuls éléments de conjoncture économique.

Même si l'AfD n'entre pas officiellement dans une coalition, elle exerce une influence capitale sur celle-ci.

Pas d'ennemi à droite. – La seconde conséquence est la reprise de cette ancienne stratégie de la CDU/CSU : pas d'ennemi à droite. Le vote d'une motion sur l'immigration au Bundestag le 29 janvier grâce aux voix de l'AfD (*Alternativ für Deutschland*) a fait parler de fin du « cordon sanitaire » (*Brandmauer*, ou coupe-feu). Merz se fait fort de conduire une politique qui ferait retomber l'AfD à moins de 5 % des voix, donc boutée hors du Bundestag. C'est la méthode longtemps illustrée par l'ancien ministre-président de Bavière

(1978-1988), Franz-Josef Strauss, qui, par une posture résolument à droite, entendait éloigner toute concurrence sur son flanc droit. Le hic est que les formations droitières, leurs idées et leur sociologie, ont changé. L'Office fédéral de protection de la Constitution distingue une droite extrémiste et une droite radicale. Les mouvements néo-nazis ou assimilés ressortissent à la première catégorie, l'AfD à la seconde, ce qui lui permet de dire « nous ne sommes pas d'extrême-droite ». Or autant il est aisé de se dissocier des extrémistes, autant il est plus difficile de ne pas être contaminé par les thèses de la droite radicale. On a ainsi pu parler de la montée de l'AfD comme d'un « spectre » qui hanterait la droite allemande et l'Europe. Merz est d'ailleurs si peu sûr de lui qu'il qualifie ces élections de « l'une des dernières chances d'apporter des solutions avant la victoire des populistes aux élections ». En 2029 ?

La droite allemande face à l'Europe post-guerre en Ukraine. – Les élections surviennent une semaine après la Conférence annuelle de Munich sur la sécurité (14-16 février), sans doute plus décisive que l'attentat, au sens où si l'attentat suscite des votes à droite, dans ses deux composantes, conservatrice et surtout radicale, les enjeux de sécurité internationale, moins porteurs électoralement, revêtiront une importance capitale. Les politiques de l'immigration font consensus à droite et dans une partie de la gauche (Sahra Wagenknecht) ; elles ne font l'objet que de surenchères populistes. En revanche, les relations internationales de l'Allemagne sont plus incertaines. Il ne s'agit de rien de moins que de savoir

comment l'Allemagne compte s'y prendre pour regagner une position de puissance au centre de l'Europe alors qu'elle en est devenue le maillon faible.

Ce qui se joue à la Conférence de Munich en février 2025 n'est pas comparable à ce qui s'y est joué en septembre 1938. L'Ukraine n'est pas la Tchécoslovaquie. Il n'y aura pas de putsch de la brasserie à Munich (1). Restons-en à aujourd'hui : Merz appartient, il le revendique, à la fraction atlantiste de la CDU, celle qui avec le ministre et futur chancelier Ludwig Erhard avait déjà fait capoter le traité de l'Élysée en 1963. Mais, cette fois, les atlantistes sont pris à rebrousse-poil par Trump. Olaf Scholz, qui voulait se présenter face à eux comme le « chancelier de la paix », est pris à contre-pied par Trump et se trouve contraint de défendre Zelensky. Ce n'est pas un hasard si le président américain a révélé son entretien téléphonique avec son homologue russe le 12 février à la veille de la Conférence, mais surtout à la veille des élections allemandes, déstabilisant ainsi tant Merz que Scholz. C'est là qu'intervient l'AfD : l'entente entre la candidate à la Chancellerie Alice Weidel et Elon Musk, au-delà de sa chaîne X, la tribune que ce dernier a signée dans le grand quotidien conservateur allemand du groupe Axel Springer, *Die Welt*, le 28 décembre. L'AfD, victime d'un cordon sanitaire au Parlement européen, exclue de son groupe des droites identitaires pour les propos tenus par sa tête de liste européenne, Maximilian Krah, sur les SS, ne compte pas rester isolée en Europe, pas plus qu'en Allemagne après les élections du 23 février. Le vice-président américain J. D. Vance a rencontré Alice Weidel à Munich. Pour la première fois, elle avait été reçue à Budapest le 12 février par Viktor Orbán pour lequel l'AfD est « l'avenir de l'Allemagne ».

La relation franco-allemande. – L'irréductible opposante à l'AfD parmi les droites européennes n'est autre que Marine Le Pen. C'est elle qui, à la veille des élections européennes du 9 juin 2024, a cassé le groupe ID (Identité et démocratie) en excluant l'AfD qui en faisait partie, pour constituer un groupe des « Patriotes pour l'Europe » avec Viktor Orbán. C'est elle encore qui, lors de la réunion de ce groupe à Madrid le 8 février, s'est seule désolidarisée d'un soutien inconditionnel à Donald Trump. On devine qu'elle suppute le retour en force, dans une phase suivante, d'une Allemagne sûre d'elle-même et dominatrice. Elle n'a pas tort quand on voit Merz annoncer comme priorité un traité germano-polonais qui ferait pendant au traité franco-allemand. Pour Merz, par rapport à l'Allemagne, la France est à mettre sur un pied d'égalité avec la Pologne. Le triangle de Weimar doit être rigoureusement isocèle (2). Merz devrait également favoriser le rapprochement avec Londres. L'ex-parti eurosceptique Reform UK de Nigel Farage, en tête dans les sondages, soutient Alice Weidel.

Même si l'AfD n'entre pas officiellement dans une coalition, elle exercera une influence capitale sur celle-ci. Elle contribuera à un rééquilibrage de la politique extérieure allemande ; tout en penchant en faveur de Donald Trump et d'Elon Musk, elle plaidera pour des relations à reconstituer avec la Russie de Poutine et, au-delà, à développer avec la Chine de Xi (un assistant parlementaire du député européen Maximilian Krah est compromis dans une affaire d'espionnage chinois).

Alice Weidel ne fait aucun mystère de ce multi-alignement qui privilégierait les intérêts allemands au titre de « l'Allemagne d'abord ». « Nous sommes et nous resterons pour toujours le cœur de l'Europe. Le jour où ce cœur s'arrête de battre, l'Europe mourra. » (*The American Conservative*, 6 janvier 2025). ■

(1). Référence au 9 novembre 1923, le putsch raté du NSDAP de Hitler et Ludendorff.

(2). Il serait toujours question d'un traité franco-polonais qui serait signé à Nancy (voir *Royaliste* n° 1290, du 15 décembre 2024), reporté au printemps ou à l'été après la fin de la présidence tournante polonaise du Conseil de l'UE.

Europe

Une révolution conservatrice à la belge ?

Le nouveau gouvernement belge, fortement ancré à droite, veut entamer une révolution libérale. Au rebours de l'histoire récente.

Il a fallu six mois à la Belgique pour se doter d'un gouvernement, six mois pour accoucher d'une coalition qui s'était d'emblée imposée comme la plus probable après les législatives du 9 juin 2024 : la coalition Arizona regroupant les deux partis de la droite francophone, le Mouvement

réformateur (MR, libéral wallon) et Les Engagés, le parti chrétien-démocrate flamand (CD&V) et les nationalistes de la N-VA dont le leader Bart De Wever a été le chef d'orchestre des négociations depuis juin, sans oublier les socialistes flamands, caution de gauche d'un gouvernement de droite. Chaque parti obtient une vice-présidence. Sur quinze ministres, seulement quatre femmes et aucune n'a le statut de vice-Premier ministre.

Deux partis de droite flamands sont restés sur la touche : l'Open VLD, parti libéral flamand qui a décidé de s'imposer une cure d'opposition dans l'espoir de se renouveler d'ici aux prochaines élections fédérales, et le Vlaams Belang, l'autre parti nationaliste qui attend les faux-pas du leader de la N-VA pour hurler à la trahison de la cause nationaliste flamande. La gauche wallonne constitue le fer de lance de l'opposition au gouvernement. À noter cependant que Georges-Louis Bouchez, président du MR a refusé le ministère de l'Intérieur, préférant rester président de son parti. Or, lorsque l'on nourrit les plus hautes ambitions, il faut à un moment donné accepter de « monter au front ».

Mais quel est le projet de cette nouvelle équipe ? C'est une petite révolution que le gouvernement belge entend mener qui, au dire du chef de gouvernement, prendra au moins dix ans. En fait, la politique préconisée ressemble largement aux politiques préconisées par les droites européennes. Parmi le train des mesures proposées, notons une périodisation plus courte de l'indemnisation du chômage avec une décroissance plus rapide du montant des indemnités, même si au départ il sera plus élevé qu'aujourd'hui, et la fin de l'interdiction du travail de nuit et le dimanche. On veut responsabiliser les acteurs sociaux et le milieu médical pour remettre au travail le plus tôt possible les chômeurs et les malades de longue durée. La législation sur les retraites doit revenir sur les avantages des fonctionnaires et en particulier des militaires. On durcira les critères d'évaluation du travail



Le roi Philippe de Belgique. Garant du bon fonctionnement des institutions.

SOURCE : WIKIPÉDIA, PHOTO : PARLEMENT EUROPÉEN

effectif pour le calcul des trimestres. Sur le plan fiscal, on plafonnera les cotisations sociales des employeurs pour les bas et moyens salaires, on instituera une baisse de l'impôt des personnes physiques et une contribution des personnes aux « épaules plus larges » grâce à une taxe de 10 % des plus-values d'actifs financiers. Les manifestations du 13 février témoignent d'une peur d'une précarisation accrue des salariés et d'une baisse des moyens humains et financiers des services sociaux.

Enfin, si les ambitions écologiques de la Belgique demeurent inchangées, elles ne doivent pas être réalisées aux dépens de la croissance économique, et l'énergie nucléaire est remise à l'honneur. Si le budget de la défense est revalorisé, il reste loin des exigences américaines en part de PIB. Reste la question institutionnelle. Si la suppression du Sénat est actée, posant le problème de la représentation des germanophones à l'échelon fédéral, on veut renforcer les compétences des régions en matière de politique étrangère, tout en favorisant la coopération entre les échelons dans le domaine économique. Peu de choses en apparence, mais le diable se loge dans les détails. ■

MARC SÉVRIEN.

Voix étrangères

Gaza 2035

Gaz-a-Lago : ensemble résidentiel de luxe copié de la résidence de Trump en Floride (Mar-a-Lago), Trump Tower, casino, le dessinateur du *Telegraph* n'a pas eu la place d'ajouter un golf (les trous ne manquent pas). Voilà à quoi ressemblerait dans dix ans le front de mer de Gaza sur Méditerranée. Le quotidien britannique conservateur publie une tribune citant un Gazaoui favorable au projet : « *Make Gaza Great Again.* »

Après les accords d'Oslo, ou le « *nouveau Moyen-Orient* » concocté entre Shimon Peres et Bill Clinton, on avait entendu parler du Dubaï ou même du Hong Kong sur Méditerranée. Au-delà des sarcasmes et de la sidération, la vision Trump – car c'est une vision plus qu'un plan – n'est donc pas si originale. Elle figurait en filigrane du projet soumis par son gendre Jared Kushner lors de son premier mandat.

Pour l'instant, le Hamas n'a pas remis en cause l'accord de cessez-le-feu. Les accords d'Abraham ont tenu le coup. L'ambassadeur des Émirats arabes unis à Washington a même osé une « *ouverture* » en contradiction avec les communiqués de la Ligue arabe, de l'Égypte, de la Jordanie et de l'Arabie saoudite.

Le quotidien libéral *The New York Times* ne cherche pas tant à ridiculiser qu'à comprendre. Et d'abord les termes utilisés par Trump : « *to own* ». « *Avoir la propriété* » de Gaza n'est pas « *contrôler* » au sens français. Il serait plus juste de dire que l'on



Donald Trump. Un œil sur Gaza, l'autre sur l'Ukraine.

va « *acheter* » Gaza, acheter des terrains, comme le fonds juif unifié a toujours fait depuis cent ans et continue de le faire maison par maison à Jérusalem-est ou champ par champ en Cisjordanie.

S'agissant de valoriser la propriété à Gaza, acheter maintenant, au plus bas puisque les prix devraient être bradés, procurerait une belle marge de profit même si le coût du déblaiement devrait être exorbitant – on évoquera ici la reconstruction de Beyrouth par le Premier ministre Rafiq Hariri avec le soutien massif de l'Arabie saoudite. Des indemnités ne concerneraient que la population gazaouie dite de souche, soit le quart des habitants actuels (600 000 sur un total de 2,5 millions d'habitants). Les Palestiniens de la bande de Gaza vivant depuis 1948 dans des camps gérés par l'UNRWA, agence des Nations unies (Israël a mis fin à ses activités le 30 janvier), ne « *possèdent* » rien. Le droit au retour, ainsi qu'au Liban, en Jordanie, en Syrie, a toujours été exclu des divers projets de règlement à deux États. Il devrait faire l'objet d'un traitement global dont l'ONU et les puissances n'ont jamais eu le courage politique.

Le *New York Times* qui, tout opposé qu'il soit à Trump, passe pour bien informé, spécialement quand il s'agit d'Israël, préfère s'attacher aux propos de son conseiller à la Sécurité, Michael Waltz, et du secrétaire d'État Marco Rubio : « *Vous ne voulez pas de ce plan. Qu'à cela ne tienne, que proposez-vous ?* » La proposition initiale est tellement forte que vous ne pouvez pas y répondre en vous contentant de ressasser les mêmes poncifs diplomatiques depuis trente ou quarante ans. Vous êtes contraints de vous montrer « *créatif, original et intrigant* » (l'ex-Premier ministre israélien Benny Gantz qualifiant le plan Trump). Tout est dans « *l'art de négocier* » (*the art of the deal*). ■

Y. L. M.

Les Faits marquants

■ **Bolivie.** – Le 20 février, l'ancien chef de l'État Evo Morales a annoncé sa candidature à l'élection présidentielle d'août 2025. Soutenu par un petit parti de gauche, le Front pour la Victoire, il entend passer outre un arrêt de la Cour constitutionnelle le déclarant inéligible sur le fondement de la limitation à deux mandats imposée par la Constitution bolivienne. Morales est en outre visé par un mandat d'arrêt dans une affaire de traite de mineure.

■ **Iran.** – Le président Massoud Pezeshkian a confirmé que le gouvernement travaillait sur un projet de déplacement de la capitale, envisageant une installation possible sur les rives du golfe d'Oman, près de Chabahar. Très affectée par la pollution et située en zone sismique, la ville de Téhéran pourrait donc être elle-même « *déménagée* » au sud-est, profitant d'une situation idéale pour concurrencer les ports commerciaux de Dubaï et du Pakistan.

■ **Suède.** – Un nouveau câble endommagé reliant l'Allemagne et à la Finlande en mer Baltique, près de l'île de Gotland, a été découvert le 21 février. Une enquête a été ouverte par les autorités suédoises pour déterminer l'origine du probable sabotage. Il s'agit de la seconde attaque subie par ce même câble depuis novembre 2024. Plusieurs autres infrastructures sous-marines ont été dégradées dans la mer Baltique ces derniers mois.

■ **Union africaine.** – Le ministre des Affaires étrangères de Djibouti Mahamoud Ali Youssef a été élu pour 4 ans à la tête de la Commission, l'un des trois principaux organes de l'Union africaine, sise à Addis-Abeba. Il sera épaulé à la vice-présidence par l'algérienne Selma Malika Haddadi. Outre leur expérience approfondie des relations diplomatiques, Youssef et Haddadi, francophones, ont en commun leur sensibilité à la culture française.

CASIMIR MAZET.



L'ambassadrice algérienne Selma Haddadi, vice-présidente de l'Union africaine.



Nouvelle-Calédonie. Vue de l'anse Vata et de la presqu'île de Nouméa.

SOURCE : FLICKR, PHOTO : VINCENT CHAIGNEAU.

Nouvelle-Calédonie

Après le drame, le retour du dialogue ?

Entretien avec Bernard Deladrière.

Notre ami Bernard Deladrière tire un bilan sans concession des émeutes qui ont affecté la Nouvelle-Calédonie. Une timide reprise du dialogue s'esquisse entre les forces politiques, mais l'aboutissement d'un accord passe avant tout par la définition d'un avenir en commun. Et la crise du nickel pèsera durablement sur l'avenir économique de l'archipel.

Royaliste : La Nouvelle-Calédonie a connu, à partir du 13 mai dernier, des émeutes sans précédent. Comment vous-même et votre famille avez-vous vécu ces événements ?

Bernard Deladrière : Comme l'immense majorité des Calédoniens nous avons été sidérés et profondément peignés par ces émeutes, ces exactions et leurs conséquences. C'est un immense gâchis et un retour en arrière de quarante ans.

Le dégel du corps électoral a été présenté comme le point de départ de ces émeutes. Mais la réalité n'est-elle pas plus complexe ?

On ne détruit pas une économie et 36 ans de processus de paix, de prospérité, de décolonisation et de vivre-ensemble pour un désaccord sur un corps électoral. Il y a eu vraisemblablement, de la part des initiateurs de ces exactions, une volonté de déstabilisation, pour tenter d'obtenir l'indépendance par un coup de force contre la volonté de la majorité des électeurs qui se sont prononcés par trois fois pour le

maintien de la Nouvelle-Calédonie dans la France. Il n'est pas impossible qu'ils aient été débordés par des jeunes sous l'emprise de l'alcool et de diverses substances ; le tout dans un contexte de fortes inégalités sociales et d'absence d'insertion sociale et professionnelle. Il faut espérer que les informations judiciaires en cours permettront de faire la lumière sur les motivations des instigateurs.

Les ministres de l'Intérieur ou des Outre-mer successifs, et récemment Manuel Valls, y ont vu le signe d'ingérences étrangères. Qu'en pensez-vous ?

Les ingérences de l'Azerbaïdjan en Nouvelle-Calédonie sont documentées et incontestables. Elles sont inacceptables. Mais, à ce stade, il ne paraît pas établi que ce pays soit à l'origine de l'insurrection du 13 mai. Il s'agit selon moi davantage d'ingérences d'opportunité pour faire payer à la France son soutien à l'Arménie.

Quel bilan économique et humain peut-on tirer de ce drame ? Commence-t-on

à voir des signaux de reprise ? Les aides de l'État sont-elles au rendez-vous ?

Nous faisons face depuis mai 2024 à un véritable effondrement de l'activité économique : des centaines d'entreprises détruites, ainsi que des bâtiments publics et des infrastructures ; tout cela entraînant des arrêts d'activités et des licenciements massifs. Plus d'un tiers des salariés du secteur privé et des travailleurs indépendants sont en situation de chômage, la consommation est en baisse et les investissements sont à l'arrêt. Et l'indicateur du climat des affaires est au plus bas depuis 1999. On estime que 11 000 personnes ont quitté définitivement la Nouvelle-Calédonie en 2024, ce qui, pour une collectivité de moins de 270 000 habitants, est considérable.

Les finances publiques sont exsangues avec une baisse des recettes fiscales de 20 % par rapport à 2023. Sans le soutien de l'État – rapide et massif – aux collectivités publiques, aux entreprises, au système social (chômage et santé), au système électrique, etc., la Nouvelle-Calédonie serait dans une crise systémique dont elle n'aurait pas pu se relever. La solidarité nationale a donc joué et il a été confirmé que ce soutien exceptionnel se poursuivrait sur les trois prochaines années. Les indemnités des assurances semblent s'accroître et les chantiers de reconstruction ont débuté, mais l'année 2025 sera encore très difficile, avec le risque d'une croissance nulle. La conclusion d'un accord politique global est la condition essentielle au rétablissement durable de la confiance des acteurs économiques et des investisseurs.

La fin des violences semble s'être traduite par une volonté d'apaisement dans le camp des indépendantistes, désormais assez divisé ? Qu'en est-il réellement ?

Il est exact que l'ensemble des mouvements indépendantistes, y compris l'Union calédonienne (UC), parti le plus radical, a accepté la reprise du dialogue avec l'État et vient de se rendre à Paris, à l'invitation du Premier ministre, pour une première séquence de discussions bilatérales. Mais, pour le moment, il n'y a pas eu de discussions à trois, c'est-à-dire avec également les partisans du maintien dans la France.

Par ailleurs, l'UC pose des conditions préalables inacceptables et ne veut discuter que des modalités d'accession à l'indépendance. On peut donc douter de sa réelle volonté d'arriver à un accord.

La mouvance plus modérée représentée par l'Union nationale pour l'indépendance (UNI) est pour le moment d'une totale discrétion.

La prochaine venue de Manuel Valls en Nouvelle-Calédonie, à partir du 22 février, permettra, on peut l'espérer, d'y voir plus clair sur le calendrier et les perspectives d'un éventuel accord politique global succédant à l'accord de Nouméa de 1998, que les Calédoniens appellent de leurs vœux.

Quel bilan tirez-vous de la mission de médiation confiée à la présidente de l'Assemblée nationale et au président du Sénat ?

Dans le cadre de la mission parlementaire de concertation et de reprise du dialogue qui leur a été confiée, et de manière totalement inédite, les présidents des deux Chambres se sont rendus conjointement en Nouvelle-Calédonie en novembre dernier et ont pris tous les deux la parole lors d'une séance solennelle de l'assemblée locale, le Congrès. Ce geste symbolique a marqué les esprits.

Par la suite, Yaël Braun-Pivet et Gérard Larcher ont reçu ensemble ou séparément des délégations des groupes politiques du Congrès. Si, comme on l'a vu précédemment, le dialogue a effectivement repris avec l'État, la « feuille de route », relative notamment à la méthode et au calendrier des discussions, qu'ils avaient formulée en décembre dernier, n'a pas été respectée.

Cela étant, il paraît essentiel que ces deux hautes personnalités de la République restent pleinement impliquées dans ce processus compte tenu du rôle que le Parlement sera amené à jouer dans la détermination de l'avenir institutionnel et politique de la Nouvelle-Calédonie.

La chute récente de l'exécutif dirigé par Louis Mapou et son remplacement par une majorité dirigée par Alcide Ponga peut-elle permettre une reprise du dialogue ?

La chute du gouvernement Mapou, provoquée par un groupe loyaliste minoritaire au Congrès et au gouvernement local, pour des raisons obscures, est intervenue au pire



Bernard Deladrière. Haut fonctionnaire, membre du gouvernement de Nouvelle-Calédonie de 2009 à 2011, maire adjoint du Mont-Dore, il contribue depuis 40 ans au développement de la Nouvelle-Calédonie.

moment, alors que la Nouvelle-Calédonie a besoin plus que jamais de stabilité pour sortir de la profonde crise économique, sociale et politique où elle se trouve.

Avant d'aborder les questions institutionnelles, il est essentiel de tenter de s'accorder sur un récit, un chemin, un projet de société, comme cela avait été fait dans le préambule de l'accord de Nouméa.

La personnalité du nouveau président Alcide Ponga est intéressante : Kanak de la côte est, il est issu d'une famille traditionnellement attachée à la France mais aussi très attentive aux valeurs coutumières et culturelles mélanésiennes, et qui a exercé d'importantes responsabilités dans le secteur de la métallurgie du nickel. Il est effectivement un homme de dialogue qui peut jouer un rôle de pont entre les deux légitimités qui s'affrontent. Mais son mandat ne devrait être que de dix mois environ, d'ici aux prochaines élections, et il n'aura donc pas beaucoup de temps pour relever les défis auxquels il est confronté.

Aujourd'hui les positions sur le contenu du futur statut ont-elles évolué ? Existe-t-il des points de convergence ou de blocage incontournables et, si oui, lesquels ?

À la veille de l'entrée attendue – et, on l'espère, effective – en négociation, les positions se sont durcies de part et d'autre. Les points décisifs seront bien sûr la nature des relations avec la France (indépendance pure et simple pour les uns, souveraineté partagée pour d'autres, ou large autonomie pouvant aller jusqu'au fédéralisme externe pour d'autres encore), l'organisation in-

terne avec un affrontement entre certains loyalistes partisans d'une « hyper-provincialisation » ou d'un fédéralisme interne, et indépendantistes viscéralement opposés à tout ce qui pourrait ressembler à une partition, définition du corps électoral, nouveau référendum d'autodétermination, etc.

Je considère qu'il serait souhaitable, avant d'aborder les questions institutionnelles, de tenter de s'accorder sur un récit, un chemin, un projet de société, comme cela avait été fait dans le préambule de l'accord de Nouméa. Mais il est attendu de l'État qu'il prenne ses responsabilités et mette sur la table un projet d'accord. La tâche qui attend Manuel Valls est redoutable.

Les événements de 2024 ont eu tendance à escamoter la grave crise qui secoue le secteur du nickel et qui a récemment empiré. Un plan de sauvetage est-il possible ?

Effectivement, les trois usines métallurgiques, déjà en graves difficultés avant mai 2024, sont aujourd'hui menacées dans leur existence même. D'ailleurs, l'usine du Nord a arrêté ses fours en août dernier. Des repreneurs se sont manifestés pour cette usine ainsi que pour celle du Sud mais, à ce jour, rien n'est fait. Bruno Lemaire avait proposé l'an dernier un « pacte nickel » comprenant un fort soutien de l'État, qui a malheureusement été rejeté par le Congrès pour des raisons politiques. Le nickel, métal calédonien, souffre d'un grave problème de compétitivité face au concurrent indonésien, mais il existe des perspectives si on arrive à baisser drastiquement le coût de l'énergie avec l'aide de l'État, à jouer sur un label de « nickel vert » et à répondre aux besoins de l'Europe en nickel-batterie, dans un contexte politique et sécuritaire apaisé, bien sûr. Et le nickel sera d'ailleurs une question centrale dans les négociations politiques à venir.

Durant les événements, nos voisins australiens et néo-zélandais ont marqué un certain soutien à la France. Ces acteurs nous reconnaissent-ils désormais une place dans le Pacifique Sud ?

Depuis l'arrêt définitif des essais nucléaires français en janvier 1996 et la signature de l'accord de Nouméa en 1998, l'Australie et la Nouvelle-Zélande reconnaissent pleinement la France comme puissance du Pacifique Sud et sont tout particulièrement attachées à la stabilité de la Nouvelle-Calédonie. Cette attitude s'est accentuée au cours des dernières années (nonobstant l'affaire des sous-marins), dans un contexte d'expansionnisme chinois et de rivalité sino-américaine. Ces deux pays ont donc eu une posture extrêmement prudente et discrète à l'occasion des événements de l'année dernière, s'abstenant de toute parole et de toute action de nature à compliquer la situation. ■

Propos recueillis par François Renié.



David Cayla. Économiste, vice-doyen de l'université d'Angers, il est l'invité régulier des Mercredis de la NAR.

D.R.

Essai politique

La gauche, échecs et illusions

par Bertrand Renouvin.

La gauche française a joué un rôle majeur dans la mise en place des mécanismes de l'Union européenne et de la globalisation financière. Elle assiste aujourd'hui sans mot dire à l'échec du néolibéralisme, qui a provoqué la vague populiste, tout en cultivant de redoutables illusions.

Le nouveau livre de David Cayla peut être lu comme un court traité de l'impuissance politique et des moyens de s'en distraire – et de nous en distraire. La gauche française dans sa fraction « réformiste » est confrontée à l'échec de l'Union européenne qu'elle avait imaginée comme la voie d'un dépassement internationaliste des nations.

Dès le tournant de la rigueur en 1983, Jacques Delors incarne ce projet et reste la référence sanctifiée du Parti socialiste. C'est ce social-chrétien qui fut l'artisan de l'Acte unique et de la libre circulation des capitaux avant de se faire l'apôtre de la « monnaie unique », tandis que ses disciples annonçaient l'in vraisemblable « Europe sociale ». Or l'application des recettes néolibérales n'a pas conduit aux harmonieuses prospérités du fameux « grand marché de centaines de millions de consommateurs » mais à la divergence des économies nationales, à la concentration des capacités industrielles, à la croissance des inégalités et à des retards technologiques qui ne cessent de s'aggraver. N'oublions pas que la stra-

tégie de Lisbonne – soutenue par Lionel Jospin, alors Premier ministre – avait pour ambition de faire de l'Union européenne l'économie de la connaissance la plus compétitive et la plus dynamique du monde... L'échec du marché de l'électricité, que David Cayla démonte pièce à pièce, et la crise agricole provoquée par la logique ultra-concurrentielle sont les conséquences dramatiques de l'aveuglement idéologique et de l'obstination bureaucratique que la gauche ne sait ni ne veut reconnaître.

Un autre déni, plus spécifique, porte sur les effets désastreux de l'économie de l'offre lancée par François Hollande et son conseiller Emmanuel Macron avant que ce dernier n'en devienne le principal promoteur. L'idée était de réduire la charge fiscale pesant sur les entreprises afin de favoriser leur compétitivité, et de compenser très partiellement la baisse des recettes fiscales par des économies sur les retraites et sur l'assurance chômage. Résultat ? Les bénéfices des entreprises ont augmenté mais la croissance reste atone et les usines continuent de fermer.

Dans la grande tradition de l'antifascisme de carnaval, la gauche s'indigne de la montée de l'extrême droite partout dans l'Union européenne sans voir qu'elle en est complice puisqu'elle favorise ou laisse faire le fédéralisme eurocratique, l'ultra-concurrence et les migrations internes ou externes. Déplorant les effets des causes qu'elle chérit, la gauche illustre à la perfection le paradoxe de Bossuet et apporte sa pleine contribution à l'impuissance générale, que les stratégies politiques s'efforcent de masquer. Dans notre pays, comme chez nos voisins, la droite libérale dénonce l'immigration et l'insécurité tout en assurant la promotion d'un capitalisme qui prospère en exploitant la main-d'œuvre importée. La gauche, quant à elle, tente de retenir ses électeurs en articulant ses éléments de langage autour de trois programmes que David Cayla passe au fil d'une implacable critique.

Il y a une gauche minimaliste qui accepte tout le système en place mais milite pour la défense du pouvoir d'achat et une meilleure redistribution des revenus. Or David Cayla démontre que la hausse du pouvoir d'achat n'est pas, en soi, un projet de gauche. Au pire, cette hausse provoque une augmentation de la consommation marchande au détriment de l'investissement ou de la consommation collective. Tel est le projet implicite du Rassemblement national. Au mieux, la hausse permet une redistribution entre ménages favorisés et défavorisés sans le moindre avantage pour la consommation

collective. Dans les deux cas, on oublie que les dépenses pour la consommation collective (santé publique, enseignement public, culture) engendrent une réduction des inégalités deux fois supérieure à celle qui est due aux revenus de transfert et à la fiscalité directe. La « lutte contre la vie chère » n'est pas plus pertinente puisque l'inflation a des effets redistributifs qu'il faut préserver, tout en protégeant les ménages les plus fragiles par des mesures budgétaires appropriées.

Il y a une gauche écologiste qui est plus ou moins inspirée par le concept flou de décroissance. L'objectif serait moins la réduction du PIB que la limitation des besoins au nom de la sobriété. David Cayla montre qu'une société non marchande n'est pas nécessairement écologique – par exemple la société soviétique – et qu'une réduction du PIB, planifiée ou non, provoque une récession et la réduction de certains besoins. La distinction entre les besoins et les désirs n'est pas la même pour tout le monde et une décision de restriction, aussi démocratique soit-elle, sera nécessairement autoritaire. Pour réduire d'un quart le PIB, il faudrait diminuer de 25 % la consommation marchande, ce qui provoquerait une violente rupture anthropologique que les partisans de la décroissance tentent de masquer, tandis que le capitalisme est laissé libre de ses prédations.

Il y a une gauche maximal-populiste qui manœuvre sous l'égide de Jean-Luc Mélenchon. L'ancien secrétaire d'État de Lionel Jospin a opéré une curieuse synthèse entre les thèses de Chantal Mouffe et celles de Terra Nova. La théoricienne du populisme de gauche privilégie la démocratie délibérative et une bataille culturelle fondée sur les passions (affects), non sur la raison politique. Les sociaux-démocrates de Terra Nova préconisaient l'abandon de la classe ouvrière ralliée au Front national au profit de l'alliance des minorités immigrées, de la jeunesse des cités, des femmes. Il en résulte une agitation permanente fondée sur une tactique du clivage illustrée par la campagne pro-palestinienne, illustrée identitaire. Dans cette aventure qui se voudrait révolutionnaire, le souci de l'intérêt général et les projets d'appropriation collective sont délibérément sacrifiés.

Puisque la gauche n'est pas capable de combattre le néolibéralisme, il est urgent de proposer une autre politique économique et sociale. On la trouvera en pointillés dans le livre de David Cayla, et méthodiquement exposée dans l'ouvrage collectif auquel il avait participé l'an dernier (1). ■

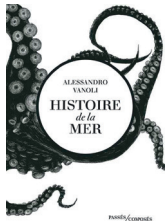
1). David Cayla et alii, *Penser l'alternative*, Fayard, 2024. Cf. ma présentation de l'ouvrage dans *Royaliste*, n° 1281, reprise sur mon blog.

► **David Cayla, *La Gauche peut-elle combattre le néolibéralisme* ? Éditions Le Bord de l'eau, septembre 2024.**

Histoire

Un espace pour l'homme

Histoire de la mer, par Alessandro Vanoli. *Passés / Composés*, août 2024.



Le titre est sûrement réducteur, puisque le récit commence bien avant la préhistoire, avec Gondwana : le continent unique originel.

Cette saga de la mer n'est pas une histoire linéaire, elle précède de loin l'apparition de l'homme et a, pour son début, le million d'années pour unité de temps. Puis elle s'accélère avec les premiers hommes et leurs migrations rendues possibles par l'ère glaciaire qui vit une bonne part des eaux absorbées par glaciers et icebergs. Jusqu'à 130 mètres au-dessous du niveau actuel, voilà qui rendit possible le passage de nos ancêtres vers des terres qui, aujourd'hui, ne seraient accessibles qu'à l'issue d'une navigation. On s'étonne aussi d'apprendre qu'au fond de fosses qui restent les seules zones encore inexploitées de notre Terre, le manteau est souvent mince et que le magma affleure suffisamment pour que des volcans sous-marins l'y laissent se déverser.

L'auteur, universitaire italien, nous offre, d'une plume alerte et entraînée, des allers et retours entre plusieurs histoires parallèles. Une histoire du milieu marin, de son évolution physico-chimique, des vents et courants, des températures en surface et en profondeur. Puis l'épopée des hommes qui s'installèrent d'abord sur ses côtes, apprirent à pêcher, inventèrent les premiers esquifs, pirogues monoxyles ou radeaux, maîtrisèrent peu à peu les techniques de la navigation, de la construction navale, de la propulsion. De là, on passe au cabotage, puis à la navigation hauturière, aux ports et aux routes de navigation. Peut-être un des thèmes les plus intéressants : avant qu'on ne puisse faire le point astronaute, il faut définir des routes connues, avec leurs repères, leurs « chemins d'étoiles » (on saura par exemple qu'il faut naviguer deux jours avec telle étoile à une main au-dessus de l'horizon). On commerçait, dès l'Antiquité, avec l'Inde et la Chine. Chaque nation développera telle ou telle de ces routes océaniques, créera des escales et en réclamera le monopole.

On redécouvre enfin les premières grandes migrations, et la conquête du Pacifique, les découvreurs partant contre le vent pour se ménager la possibilité d'un retour. L'aventure des grandes découvertes, de la route des Indes, de l'Amérique, de la recherche du passage du Nord-Ouest débouche sur le développement d'un commerce maritime de plus en plus massif : percement de Suez et de

Panama, généralisation du conteneur. La mer devient, dans la dernière période, lieu de loisir et de navigation sportive, mais aussi menacée.

La partie peut-être la moins développée est le rôle de la puissance maritime dans les derniers conflits mondiaux, mais cet aspect fait l'objet, par ailleurs, d'une très riche bibliographie.

Une série de thèmes de lecture facile, entrecoupés de développements sur un aspect transversal (« le poulpe » ou « le crabe », ou le mythe de l'Atlantide). L'ouvrage, bien que volumineux (un peu plus de 500 pages), se lit avec un plaisir et un intérêt qui ne faiblissent pas. ■

ÉRIC CÉZEMBRE.

Histoire

Redécouvrir l'État monarchique

L'État monarchique (XIV^e-XVII^e siècle), par Stéphane Guerre et Fabien Paquet. *La Documentation photographique*, n° 8158, CNRS Éditions, avril 2024.



Dans une de ses dernières livraisons, la *Documentation photographique* se penche, sous la plume des professeurs Stéphane Guerre et Fabien Paquet, sur la création de l'État moderne en France du XIV^e au XVII^e siècle. Comme à chaque numéro, cet opus est divisé en deux parties. Une première présente une synthèse de la question et une seconde l'illustre à partir d'exemples divers : cartes, tableaux statistiques, tableaux, caricatures, textes.

Les auteurs couvrent donc une période qui va de la guerre de Cent Ans et la fin du miracle capétien à la fin du règne de Louis XIV. Ils nous rappellent d'emblée que la construction de l'État royal n'était pas une fatalité. Si les projets d'un Charles le Téméraire avaient abouti, le royaume de France aurait ressemblé sans doute à une « confédération » de principautés, voire n'aurait pas existé du tout. Les fidélités féodales, l'action volontariste des rois concernés ont fait qu'il n'en a rien été.

Dans ce processus de construction progressive, la guerre joue un rôle considérable. Elle contribue à renforcer les liens entre les populations et le monarque tout au long de la période, sauf peut-être pendant la délicate période des guerres de Religion au XVI^e siècle. Le roi devient dès lors le défenseur de l'intérêt général et de l'État qui en a la charge, ne devenant progressivement lui-même que le premier représentant de cet État, le détenteur précaire de la Couronne qui transcende la personne du roi.

Chef de guerre, il va devoir augmenter et moderniser progressivement ses effectifs, et pour ce faire se doter d'une administration adéquate, chargée entre autres choses de fournir au monarque les revenus nécessaires à ses ambitions, tâche immense que celle-ci aura bien du mal à accomplir et dont elle ne se tirera que par un recours à la dette et à l'emprunt. Cet État administratif, dont les missions ne cessent de se diversifier, marquant de plus en plus la vie quotidienne des Français, constitue une spécificité de la France. Avec Colbert, il investit de plus en plus le champ économique et colonial. Il se fait État brancardier face aux fléaux naturels et aux crises agricoles.

Il ne peut être comparé ni à celui de l'Angleterre, ni à celui de l'Espagne, du fait de sa capacité d'action qui lui évite bien des entraves. L'État monarchique n'en est pas pour autant tyrannique. Il sait être à l'écoute, il préserve les prérogatives des États provinciaux, même si ceux-ci sont peu nombreux. Il négocie. Pourtant, il sait aussi se faire obéir, même par la contrainte. Au XVII^e siècle, tant par l'urbanisme que par l'image, il occupe l'espace public et intime de ses sujets. Chaque ville importante a une « place royale ». Le profil du roi s'affiche sur les monnaies. Les almanachs diffusent son portrait. Si le monarque est catholique, il favorise cependant l'autonomie de l'Église de France par rapport à la papauté. Et quand il combat le protestantisme, c'est autant pour des raisons politiques que religieuses. ■

MARC SÉVRIEN.

Les Lettres

Le côté obscur du Japon

La Maison noire, par Yūsuke Kishi, Belfond, février 2024.



En France, depuis quelque temps, deux États asiatiques ont le vent en poupe : la Corée du Sud et le Japon. Pour le second, qui fut historiquement le premier à conquérir les cœurs français (1), d'aucuns parlent d'une *Japonmania*.

Cela posé, ce n'est pas parce que les gens lisent des rangées entières de mangas, adulent les Idoles, se goinfrent de *ramens* ou regardent à la chaîne des *anime* qu'ils connaissent le Japon, pays complexe, écartelé entre une tradition sophistiquée et une modernité imposée à marche forcée, et peut-être même proche de son point de rupture. Pour voir au-delà des apparences, approcher une certaine réalité, l'histoire est évidemment un passage obligé, dans l'un comme dans l'autre cas. Sans les travaux des historiens, notamment ceux d'Edwin O. Reischauer (*His-*



Yūsuke Kishi.

toire du Japon et des Japonais, t. 1 et 2, Points histoire), difficile, en effet, de trier le bon grain anthropologique de l'ivraie médiatique. Toutefois, la discipline historique ne saurait à elle seule suffire. Pour comprendre une société, ce qui la travaille imperceptiblement, il faut, c'est en tout cas mon parti pris, lire ses écrivains et, parmi eux, ses romanciers.

Pour ce qui concerne le Japon, ceux-ci ne manquent heureusement pas. À l'instar de Yasunari Kawabata (1931-1972) et de Kenzaburō Ōe (1935-2023), ils raffent même les prix Nobel de littérature depuis la deuxième moitié du XX^e siècle. D'autres, comme Haruki Murakami, écrivain qui, en raison d'une longue expatriation en Europe et aux États-Unis, pose un regard original sur son pays, s'efforcent actuellement de l'obtenir.

En dehors des écrivains « classiques », représentants de la littérature qu'on qualifie parfois de « blanche », ceux de la « littérature noire » – les auteurs de romans policiers, de polars, de thrillers – racontent un autre Japon. Un pays où, comme dans le film *Entre le ciel et l'enfer* (Akira Kurosawa, 1963), grouillent de façon souterraine d'inquiétantes hordes, à mille lieues des images lisses qui nous parviennent en masse en raison d'une politique d'influence pensée comme telle depuis au moins Shinzo Abe (« Japon : trouver l'équilibre entre *soft power* et *hard power* », *Politique étrangère*, 2011/1). Un cloaque peuplé de toxicomanes décharnés et dans lequel les yakuzas – les membres du crime organisé de l'Archipel –, malgré la loi « *Botaiho* » et ses révisions de 1997 et 2012 visant à les réprimer, continuent d'avoir pignon sur rue. Une société où le meurtre, la violence, la prostitution, l'emprise, le vol, la drogue, l'arnaque à la petite semaine, les trafics illicites de toutes sortes constituent donc, comme chez nous, les coulisses du capitalisme en roue libre.

Leurs romans ou nouvelles ayant la plupart du temps pour cadre la mégapole de Tokyo et celle-ci étant, selon la sociologue Saskia Sassen (*La Ville globale : New York, Londres, Tokyo*, Descartes et Cie, 1996), une « ville-monde », un lieu où se concentrent les pouvoirs centraux des entreprises et les services indispensables au fonctionnement de l'économie mondialisée, on pourrait supposer qu'existe une sorte de microclimat tokyoïte et, par conséquent, que ce que ces fictions racontent n'est pas significatif, révélateur du Japon dans sa totalité.

Néanmoins, une fois lu *La Maison noire*, l'excellent roman de Yūsuke Kishi, une telle supposition devient moins séduisante. Celui-ci, qui met en lumière le milieu des assurances, « une affaire florissante chez les Japonais » ainsi qu'une activité adossée à une bureaucratie tatillonne n'ayant rien à envier à certaines administrations françaises, se déroule à Kyoto, ancienne capitale impériale où est réputé subsister, malgré les assauts de la modernité, l'âme du Japon traditionnel. Comme avec Ira Ishida (*Ikebukuro West Gate Park*, 1998) ou Seichō Matsumoto, le « *Simenon japonais* » consacré par le succès de son polar *Tokyo express* (1958), il y a de la sueur, du sang (sur les murs) et des larmes. Et un nombre impressionnant de suicidés au mètre carré. Les habitants de l'Archipel, même si quelques figures solaires – par exemple Megumi, la compagne du protagoniste – considèrent que « le plus grand danger pour la société » réside dans « ceux qui voient le monde à l'aune de leur propre noirceur », semblent pour la plupart malades. Rongés par un mal que le sociologue Émile Durkheim avait en son temps imputé à l'anomie. ■

ANDRÉ PIERRE.

(1). Cf. l'excellente émission « Le japonisme, passion française », sur Radio Chrétienne Francophone, du 9 décembre 2024.

DR.



Par Gérard Leclerc

Lumière de la haute culture

Pour qui a assisté, le jeudi 6 février, à la réception académique de Christian Jambet (1), le sentiment d'une présence de la haute culture s'est imposé. Sans doute, l'institution fondée par le cardinal de Richelieu était-elle prédestinée à une telle vocation. Vocation qui consistait d'abord dans la défense de la langue française. Mais Marc Fumaroli avait apporté une précision importante. La raison d'être de cette langue, disait-il, c'est « la possibilité qu'elle ouvre d'une communauté et d'une conversation libérale, une clairière dans la forêt humaine ». Et d'ajouter : « Le français, c'est l'esprit mis en possession d'un système symbolique qui ouvre la voie à tous les autres : dont l'exercice révèle le plaisir de s'inventer, de se reconnaître et d'habiter généreusement une mémoire partagée. »

À travers une œuvre considérable, Marc Fumaroli fut l'infatigable illustrateur des vertus de la langue, tout d'abord en raison des bienfaits de la rhétorique. Dans son éloge académique, Christian Jambet a mis en évidence cette force de l'éloquence : « L'objet de la rhétorique n'est pas, comme on le croit trop souvent, l'habillage élégant d'un refus de penser vrai. Sa grande affaire est, au contraire, la découverte de la vérité et sa diffusion la plus large dans le corps social. C'est que la vérité parle, mais encore faut-il qu'elle se fasse entendre. Elle parle d'autant mieux que les règles de l'expression permettent la réminiscence des plus communes et anciennes leçons de l'expérience. Sans la puissance métaphorique des grandes œuvres, sans la littérature, aucune vérité ne nous serait accessible. »

En mettant en valeur et en évidence le combat de son prédécesseur en faveur de la rhétorique, Christian Jambet procède à une révision de sa jeunesse militante, où les notions de théorie, concept et structure dominaient le champ de la pensée. Ne régnait-il pas alors (ô Althusser !) une sorte de terreur philosophique qui tenait les humanités d'autrefois comme un stade dépassé de l'histoire ? Non, la philosophie moderne n'est pas la science parachevée. Pour s'en convaincre, il convient de revenir aux sources de la sagesse grecque : « Dans ses origines helléniques, poursuit Jambet, la philosophie art de vivre et savoir vrai, connaissance et culture de soi, prit son essor chez des hommes que nous considérons, à juste titre, comme de grands écrivains. La pertinence du langage était le problème même de l'homme, de sa nature et de sa perfection. Marc Fumaroli n'a rien fait, d'autre que de reconduire la philosophie à ses sources grecques et latines, a situé la philosophie dans le vaste cadre des arts, du discours et, par là-même, nous remémorait sa puissance libératrice. »

Mais qu'en est-il alors de la différence chrétienne, elle aussi très présente chez Fumaroli, lecteur de saint Augustin et admirateur de la prédication du Grand Siècle : « Si Henri Bremond nous a légué une magistrale Histoire littéraire du sentiment religieux en France, Marc Fumaroli a écrit l'histoire du verbe incarné dans les lieux communs de la France et de l'Europe. » Et que dire de sa relation avec Chateaubriand ? Oui, son livre *Poésie et terreur* est son chef-d'œuvre. Pour être de ceux qui ont accompagné l'auteur à Combourg, je puis témoigner de l'impression profonde que me fit cet essai qui ouvrait à une dimension méconnue de l'*enchanter*, l'intuition de l'emprise totalitaire à venir.

On se demandera peut-être comment imaginer la transition entre la critique littéraire la plus savante et la grande école française de l'orientalisme dont le récipiendaire est un acteur éminent ? J'ai déjà évoqué le lien d'une érudition supérieure. Mais il y avait beaucoup plus à creuser dans cette direction. Ce

fut la tâche de Jean-Luc Marion, avec la pertinence philosophique qu'on lui connaît. Je me risquerai à dire que, d'un côté comme de l'autre, il en va d'une quête en définitive spirituelle. La littérature chez Fumaroli comme la philosophie orientale sous sa désinence persane conspirent à nous ouvrir à un invisible qui précède le monde visible : « L'histoire visible se redouble d'une méta-histoire ou d'une hiéro-histoire, qui donne seule un sens à l'histoire visible, non pas en l'accomplissant, mais en la quittant. [...] Si donc l'histoire ne se réduit pas à une dialectique de l'esprit spéculatif (comme pour Hegel), mais déploie une épiphanie de l'Esprit saint (selon Corbin), alors cet "arrachement vers la méta-histoire" prouve qu'en dernière instance l'histoire n'est pas seulement celle des maîtres. »

Ainsi retrouvons-nous la thématique augustinienne des deux cités, à laquelle Fumaroli aurait forcément acquiescé, mais que le jeune Christian Jambet, en compagnie du regretté Guy Lardreau, avait découvert au terme amer de son aventure maoïste. On ne peut qu'être reconnaissant à Jean-Luc Marion d'avoir associé le parcours militant au parcours intellectuel de son nouveau confrère. Car cette aventure n'a pas été sans conséquence. Elle n'a pas abouti à un ralliement banal à l'ordre des choses : « Il s'agissait, dans l'entreprise militante, de la Révolution. Mais, démontriez-vous, la Révolution reste toujours sous l'emprise du maître, car il la tient sous l'emprise du concept et la récupère par soumission rationnelle du révolté, à la fin sacrifié (comme le furent les gardes rouges). »

Surgit la figure inattendue de l'ange « pour que la révolte ne se termine pas encore une fois dans la soumission ». Jean-Luc Marion évoque alors un moment que nous avons bien connu et auquel nous avons même participé, dans la proximité de Maurice Clavel qui s'est largement expliqué chez nous. Mais Clavel nous a quittés dès 1979, et le cours du monde s'est poursuivi avec d'autres enjeux. Il se trouve que l'immense enquête entreprise alors par Christian Jambet sur les traces de son maître Henri Corbin ne s'est nullement détachée de l'histoire de notre temps. Elle l'a, au contraire, accompagnée. Je suis obligé de faire l'impasse sur tout l'itinéraire parcouru par Jean-Luc Marion, qui fait référence à une prodigieuse érudition du côté d'un domaine de la pensée, exploré par les seuls représentants de l'école orientale française. Elle n'est nullement à dédaigner puisqu'elle s'inscrit dans la perspective de l'Ange, elle nous permet d'affronter le redoutable défi de l'islamisme guerrier d'aujourd'hui.

Y a-t-il eu dérive du fait d'un basculement possible d'une gnose messianique dans une « politique tirée des Écritures » ? Il me faudrait relire Bossuet pour évaluer la pertinence de la formule, mais elle fait mouche. Elle nous rappelle notamment la polémique née de la fameuse conférence de Ratisbonne où Benoît XVI avait dénoncé cette redoutable dérive, faisant du monde terrestre le lieu de l'absolu. Mais à l'encontre d'une conception trop légaliste de l'islam, Christian Jambet plaide en faveur d'une autre conception plus mystique et pacifiante.

Pour revenir à mon propos initial, c'est un moment de grâce que j'ai vécu quai Conti, en écoutant la parole de mes deux amis. J'ai eu la certitude que la haute culture venait au secours de nos questions les plus graves. ■

► <https://www.academie-francaise.fr/actualites/reception-de-m-christian-jambet-f6-0>

(1) *Royaliste* n°1273 du 28 février 2024.

Suzanne Valadon, *La Chambre bleue* (huile sur toile, 1923).



SOURCE : DOSSIER DE PRESSE CENTRE POMPIDOU.

L'exposition Valadon

Une artiste à part

par Alain Solari.

Suzanne Valadon a manifesté une grande liberté, dans sa vie comme dans son art, dans sa manière de peindre comme dans ses sujets, le plus souvent à l'écart des courants dominants de son époque.

Le Centre Pompidou consacre une importante monographie à Suzanne Valadon (1865-1938). Elle comporte près de 200 œuvres, réparties en cinq sections thématiques. Après le Centre Pompidou-Metz, le Musée d'Arts de Nantes et le Museu Nacional d'Art de Catalunya, l'exposition de Paris est enrichie de nouveaux prêts, d'archives inédites et de nombreux dessins. Elle retrace un itinéraire unique, depuis les débuts de Valadon comme modèle favorite du tout-Montmartre, jusqu'à sa reconnaissance artistique, intervenue très tôt, par ses pairs et la critique. Nathalie Ernault, co-commissaire de l'exposition, précise : « Nous avons choisi pour l'édition parisienne d'axer l'exposition selon deux thèmes principaux, le portrait et le nu. »

Marie Clémentine Valadon est née à Bes-sines-sur-Gartempe (Haute-Vienne), mais elle a grandi à Montmartre, avec sa mère blanchisseuse. Son destin est celui d'une jeune fille de la classe ouvrière devenue artiste. En 1880, à 15 ans, elle supporte mal l'autorité et change de métier « comme de chemise ». Elle a fréquenté le monde du cirque et débute en posant pour Puvis de Chavannes, puis devient le modèle de Re-

noir, Toulouse-Lautrec, Henner... Elle se forme en autodidacte, en observant les artistes du Montmartre bohème pour lesquels elle pose sous le nom de Maria. Elle dessine dès qu'elle le peut. Toulouse-Lautrec, le premier, remarque ses talents : « Il faut montrer ça à Degas ! » Le trait est sûr, sans concession ni détail superflu. Valadon crée « non pour faire de beaux dessins pour être encadrés, mais de bons dessins pour surprendre un instant de vie, en mouvement ». Un programme qui annonce sa peinture. Degas lui enseigne la technique de la gravure (le vernis mou) et lui présente des personnalités du monde l'art. L'artiste a du tempérament. Elle se choisit comme prénom Suzanne, surnom donné par Toulouse-Lautrec, en référence à l'épisode biblique issu du Livre de Daniel.

Pour Valadon, l'évolution consiste à passer de l'autre côté du chevalet, de se métamorphoser en une artiste reconnue. Maria devient Suzanne. Dorénavant, elle manie pinceaux et crayons. En 1892, elle se lance dans la peinture et réalise autoportraits et portraits sans concession de sa mère, de son fils Maurice Utrillo, de son mari André Utter, de sa sœur ou sa nièce. La notoriété

venant dans les années 1920, elle peint des portraits de ses amis du monde de l'art ou de membres de la bonne société. Certains visages ne sont pas toujours très expressifs, réduits à quelques traits essentiels. Les contours sont très marqués et le dessin très apparent, parfois trop visible. Présente au début de l'exposition et sur l'affiche, *La Chambre bleue* est un des tableaux les plus aboutis. La toile n'est ni un nu – le modèle, la clope au bec, est habillé – ni un portrait. Elle échappe à toute classification. Elle reprend les codes traditionnels de la Vénus des maîtres de la Renaissance mais, ici, « l'odalisque » est habillée. La femme s'affranchit des conventions sociales, à l'image de l'artiste qui déjoue les codes conventionnels. Caractéristique que l'on retrouve dans ses nus.

Une autre vision du nu. – Après avoir posé nue, c'est au tour de Valadon de peindre des nus, thème longtemps réservé aux hommes. Des nus féminins et, suprême audace, des nus masculins. Ses compositions procèdent sans doute de son expérience de modèle. Mais elle fait un pied de nez à l'histoire de l'art, inverse les rôles. Suzanne Valadon porte un regard féminin sur le nu, et la liberté avec laquelle elle s'exprime est nouvelle. Ses nus féminins ne sont pas forcément désirables. L'artiste veut évidemment exprimer une vérité, sans concession. Vu le nombre de toiles retenues sur ce thème, le visiteur peut éprouver un sentiment de saturation. D'autant que les toiles sont inégalement abouties. Malgré un traitement fauve, les carnations paraissent parfois plus ébauchées qu'ac-

complies. Valadon est peut-être la première femme à peindre un nu masculin en grand format. Curieusement, autant ses nus féminins sont exempts de toute idéalisation, autant ses nus masculins – il est vrai plus rares – témoignent d'un esthétisme affirmé. C'est vrai dans les dessins (*Utter nu* ou le ravissant *Maurice Utrillo enfant*), et plus encore dans les toiles de grand format que sont *Adam et Eve* et, surtout, *Le Lancement du filet*. Ici, l'esthétique l'emporte sur la vérité.

Les paysages de Suzanne Valadon sont rares et il y a au Centre Pompidou quelques surprises heureuses. Quand elle s'intéresse au plein air, c'est à l'occasion de ses villégiatures estivales ou aux alentours de son château de Saint-Bernard dans l'Ain, où elle réside dans les années 1920-1930 avec André Utter et Maurice Utrillo. Qu'il s'agisse de *Saint-Bernard* ou du *Jardin de la rue Cortot* – où elle a vécu et qui est aujourd'hui le musée de Montmartre –, il y flotte comme une légèreté, voire une sérénité, absentes du reste de son œuvre. Cette monographie s'inscrit dans une démarche engagée par le Centre Pompidou pour approfondir l'étude et la connaissance du travail et de l'œuvre d'artistes femmes. Oublions l'air du temps et regardons les œuvres pour elles-mêmes. Valadon ne souhaitait pas être considérée comme une « femme artiste », terme qui pouvait sembler péjoratif à son époque. Elle fut pleinement une artiste. ■

► **Suzanne Valadon, Paris, Centre Pompidou, jusqu'au 26 mai 2025.**

Rugby

Sport et économie

Malgré un crunch perdu d'un seul point face à l'Angleterre le 8 février, le XV de France conserve toutes ses chances de remporter le Tournoi 2025. Si le sportif se porte bien, qu'en est-il du volet économique ?

Le tournoi 2025 se conclura le 15 mars par la réception des Chardons écossais. Mais une semaine avant, la France jouera à Dublin face au redoutable XV du Trèfle, l'Irlande, actuellement en tête du tournoi avec deux victoires. Comme c'est là que devrait se jouer la victoire finale, tous derrière les Coqs le 8 mars !

S'il y a XV de France, c'est qu'il y a toute une filière de recrutement et de formation de jeunes joueurs qui permet de constituer une pyramide dont le sommet est l'élite sportive composée, depuis 1998 et la professionnalisation, des 30 clubs professionnels (14 en Top 14 et 16 en Pro D2). La Fédération française de rugby (FFR), reconnue d'utilité publique, organise et développe le rugby à XV, gérant toutes les divisions amateurs ainsi que les équipes nationales et déléguant la gestion profession-



nelle à la Ligue nationale de rugby (LNR).

Après une domination de plusieurs années des clubs de la région parisienne (notamment le Stade français Paris et le Racing 92), il faut attendre 1899 pour voir une première équipe de province, le Stade bordelais, remporter le titre de champion de France au milieu d'une dizaine de clubs parisiens. Dans les années 1900, ce même club enchaîne les titres et le centre de gravité du rugby français se déplace vers le Sud-Ouest. Le rugby commence à sortir des grandes villes et se diffuse dans les campagnes où, associé à l'important développement économique et démographique de la France d'après-guerre, il va constituer un très puissant ferment de lien social.

Une étude du CDES (Centre de droit et d'économie du sport) établit qu'en 2021/2022 le produit d'exploitation de l'ensemble des clubs professionnels a atteint 515 millions d'euros et qu'en 2018/2019, c'est un volume de 1,25 milliard d'euros de recettes et de dépenses qui a été induit par les rencontres du rugby professionnel français, dont 543 M€ de dépenses réalisées directement par la LNR et les clubs de Top 14 et de Pro D2, et 253 M€ dépensés par les 4,45 millions de spectateurs ayant assisté aux rencontres.

Cette même étude montre que le rugby professionnel constitue un secteur économique non négligeable représentant plus de 4 072 emplois équivalent temps plein : 2 279 emplois équivalent temps plein soutenus au niveau de la LNR et des clubs, et 1 793 emplois de façon indirecte.

Enfin, elle a calculé que les contributions sociales et fiscales du rugby professionnel s'élèvent à 113,4 millions d'euros, hors TVA et impôts sur le revenu des personnes physiques. Ces contributions proviennent des charges sociales (92,3 M€), des impôts et taxes acquittés par la LNR et les clubs (15,9 M€), des impôts sur les bénéfices (1,4 M€) et des prélèvements liés aux paris sportifs (3,8 M€).

Par ailleurs, la LNR note que l'ensemble des clubs professionnels affiche un déficit d'exploitation de près de 28 millions d'euros. Au sein du Top 14, seuls 6 clubs

affichent un résultat d'exploitation positif.

Profitant d'un succès populaire grandissant et des régions nouvelles (Rugby Club de Vannes) pour un nouveau public, le rugby français peut envisager l'avenir d'un œil serein s'il continue, comme il l'a jusqu'à présent démontré, à savoir éviter toutes les dérives médiatiques et financières qui minent actuellement le football français. ■

LOUIS DAUVALIE.

Expositions

■ **Musée d'Histoire de Nantes.** – Dans le château des ducs de Bretagne, l'exposition *Chevaliers* est conçue par le musée Stibbert de Florence. Elle est constituée d'un ensemble d'armes, et d'armures européennes du Moyen Âge et de la Renaissance. Ces chefs-d'œuvre révèlent le savoir-faire des artisans de l'époque. L'exposition fait revivre la figure du chevalier, le code de la chevalerie qui l'anime, sa relation à la guerre, sa place dans la société, la coutume des tournois et des joutes. Sont aussi abordés le mythe du chevalier dans les arts, la littérature, le cinéma aux XIX^e et XX^e siècles.

Jusqu'au 20 avril 2025.

■ **La Piscine, Roubaix : Rodin/Bourdelle. Corps à corps.** – Imaginée par les musées Bourdelle et Rodin de Paris, l'exposition de Roubaix rassemble plus de 170 œuvres (sculptures, dessins, mais aussi photographies et archives). Ce face à face entre deux maîtres de la sculpture est l'occasion de traverser presque cinquante ans de création commune et croisée, mais aussi d'en découvrir la postérité chez des artistes comme Chana Orloff ou Ossip Zadkine. La confrontation donne à voir les fraternités comme les divergences de deux créateurs porteurs de la modernité. L'exposition sera présentée au musée Ingres Bourdelle de Montauban du 27 juin au 19 octobre 2025.

Du 1^{er} mars au 1^{er} juin 2025 à Roubaix.

■ **Archives nationales, Paris, Hôtel de Soubise : 1429, Jeanne d'Arc, le premier portrait.** – La Pucelle a renversé le cours de la guerre de Cent Ans ; pourtant, les représentations que l'on a d'elle sont toutes imaginaires. Ce petit portrait (6 cm de hauteur), conservé aux Archives nationales, en marge d'un registre judiciaire est l'œuvre d'un greffier. La principale juridiction du royaume était le Parlement de Paris qui recevait les appels des sentences rendues par les tribunaux du pays ayant fait allégeance à l'Anglais Henri VI, soit la moitié nord de la France. Clément de Fauquembergue y occupe les fonctions de greffier civil. Chargé de tenir le registre du Conseil, il dessine, comme cela se faisait parfois, un portrait imaginaire de Jeanne d'Arc.

Du 5 mars au 19 mai 2025.

A. S.



SOURCE : WIKIPEDIA, PHOTO : GORUP DE BESANZ.

L'adieu à un grand Prince

Karim Aga Khan

Les obsèques du prince Karim Aga Khan, 49^e imam des Ismaéliens, se sont déroulées à Lisbonne, le 8 février 2025, en présence de très nombreuses personnalités. Le monde gardera longtemps l'image de cet infatigable militant de la paix et du dialogue entre les cultures et de ce grand philanthrope. Mgr le comte de Paris et notre directeur politique, Bertrand Renouvin, qui l'ont bien connu, lui rendent hommage dans ces colonnes.

L'hommage de Mgr le comte de Paris

Son Altesse Karim Aga Khan IV est décédé hier au Portugal.

Plusieurs fois, j'ai eu l'occasion de le rencontrer lorsqu'il habitait en France.

Il a fait partie de nos invités à notre mariage, à la Princesse et à moi-même.

Il m'avait donné quelques conseils pour le déplacement que j'ai fait au Tadjikistan en 2011. C'est d'ailleurs grâce à ses équipes sur place que j'ai pu découvrir le Pamir et l'Afghanistan.

Je resterai marqué par sa gentillesse, par son attention aux autres et en particulier aux Ismaéliens répartis un peu partout dans le monde, par son attachement à la restauration de patrimoines extraordinaires comme Chantilly ou Le Caire, par son sens de l'intérêt commun.

Mes pensées vont à sa famille et à ses proches à qui j'adresse toute mes condoléances.

Qu'ils soient assurés de mes prières en ce moment difficile.

Avec mes sentiments attristés. ■

JEAN,
COMTE DE PARIS.

L'hommage de Bertrand Renouvin

Survenue le 4 février, la mort de Karim Aga Khan m'affecte et me peine. Grâce à l'ambassade de France au Tadjikistan, j'avais pu rencontrer Hakim Feeresta, représentant diplomatique de l'imam à Douchanbé puis Hadi Hosseini, le chef de mission pour le Gorno-Badakhshan (Pamir). Ce dernier, devenu très vite un ami, avait organisé en août 2004 et 2005 mes deux premiers voyages dans cette région de hautes montagnes qu'on atteignait après un long et superbe voyage, pour partie le long du Piandj qui sépare le Tadjikistan de l'Afghanistan. Je crus comprendre que l'imam avait eu des paroles de grande bienveillance à mon égard et l'accueil que je reçus au Badakhshan fut des plus chaleureux. Il en fut de même en octobre 2004 à Londres, où je pus m'entretenir longuement avec le docteur Chafik Sachedina, directeur des Affaires diplomatiques de l'Aga Khan, et les directeurs de l'Institut d'études ismaéliennes et de l'Institut pour l'étude des civilisations musulmanes.

Mes séjours dans le Pamir, mes entretiens londoniens et mes relations avec les bureaux français de la Fondation Aga Khan m'ont permis de découvrir une or-

ganisation d'une remarquable efficacité, vouée à l'accomplissement d'un projet de développement d'une non moins remarquable cohérence.

Sous l'impulsion de Hadi Hosseini, et de Zahur Aman Shah, coordinateur régional de l'assistance humanitaire pour le Gorno-Badakhshan, j'ai pu visiter le lycée et l'hôpital de la capitale régionale, Khorog, parcourir le site de la future université d'Asie centrale, admirer le pont jeté sur le Piandj vers l'Afghanistan, descendre dans la salle des turbines d'un barrage en construction, puis séjourner à Murghab, une ville à 3 600 mètres d'altitude, près de la frontière de Chine, terriblement appauvrie par le départ de l'Armée soviétique. Au début des années quatre-vingt-dix, la Fondation Aga Khan avait sauvé de la famine les 200 000 Pamiris ismaéliens et les habitants kirghizes.

De mes observations et conversations, j'ai tiré une étude sur la conception ismaélienne du développement que la revue *Monde en développement* a bien voulu publier. Après avoir souligné la cohérence d'une politique associant l'éducation (avec le souci prioritaire de l'éducation des femmes), la santé publique, la prévention des risques dans une région hautement sismique, les projets portant sur l'énergie, les communications, le développement rural et l'assistance humanitaire, j'avais souligné le rôle décisif du 49^e imam des Ismaéliens, descendant du Prophète. Un rôle symbolique et concret, concret parce que symbolique, assurant par son autorité incarnée la conjonction de la vie spirituelle et de l'existence matérielle, de la mystique et de la politique, de la tradition religieuse et de la modernité économique et sociale.

À mes amis ismaéliens, j'adresse mes très vives condoléances, dans le souvenir des moments exceptionnels vécus en leur compagnie. ■

BERTRAND RENOUVIN
DIRECTEUR POLITIQUE DE ROYALISTE.



SOURCE : MAISON DE FRANCE, PHOTO : DAVID NIVIÈRE.

Le prince Karim Aga Khan avec le comte et la comtesse de Paris, lors de leur mariage en 2009.

Brèves royales

Charles III sur tous les fronts



Le roi Charles III en visite à Nansledan (Cornouailles) avec la vice-Première ministre Angela Rayner.

■ **10 février. Nansledan (Cornouailles).** – Visite controversée du roi Charles III, accompagné du Premier ministre Keir Starmer et de la vice-Première ministre Angela Rayner, d'un programme urbain/rural patronné par le roi quand il était prince de Galles en charge du duché de Cornouailles. Le gouvernement devait bientôt soumettre au Parlement un projet de loi sur le logement. La presse britannique conservatrice s'est déchaînée contre ce qu'elle appelle une intrusion du roi ou son instrumentalisation dans le domaine politique. Les photos associant le roi à la n° 2 du cabinet, représentante de l'aile gauche du parti travailliste, ont fait scandale. Un millier de commentaires dans *The Telegraph* dénoncent l'association de la monarchie avec le socialisme – par ailleurs républicain. Quelques-uns, plus rares, admettent qu'en les invitant à visiter avec lui ses projets d'une architecture plus humaine et naturelle qu'il a défendus depuis des décennies, il ait voulu leur montrer la bonne voie à suivre.

■ **11 février. Buckingham.** – Réception par le roi Charles III des douze dignitaires religieux juifs et musulmans, dont le grand rabbin du

royaume, les imams, chiïte, sunnites de diverses obédiences, ismaéliens, signataires le même jour d'un accord de réconciliation négocié à Drumlanrig (Écosse) du 14 au 16 janvier. Le roi a par ailleurs accordé le prédicat d'altesse à Rahim Aga Khan V, comme sa mère l'avait fait en 1957 pour Karim Aga Khan IV, et la reine Victoria pour l'Aga Khan III.

■ **12 février. Windsor.** – Dîner privé, à l'invitation du roi Charles III, réunissant le Premier ministre et les Premiers des trois gouvernements de la « dévolution » : Écosse, pays de Galles et Irlande du Nord, ainsi que, dans ce dernier cas, de la vice-première unioniste (la Première appartient au Sinn Féin républicain, néanmoins présente, mais sans accepter l'hospitalité du monarque pour la nuit).

Le *Telegraph* du même jour consacre un long article au rôle dévolu à la famille royale et spécialement au prince de Galles dans le maintien de relations privilégiées avec Donald Trump. Le prince William a déjà rencontré celui-ci à l'ambassade du Royaume-Uni à Paris le 8 décembre lors de l'inauguration de Notre-Dame. Des échanges de visites sont déjà sur la table, de Trump à Windsor et de Charles III à Washington, notamment en avance par rapport aux célébrations du 250^e anniversaire de l'indépendance américaine le 4 juillet 2026. Une diplomatie parallèle serait ainsi possible après le choix controversé du nouvel ambassadeur du Royaume-Uni aux États-Unis, Peter Mandelson, ex-conseiller de Tony Blair, ex-commissaire européen au Commerce extérieur (2004-2008).

Le tournage d'un documentaire sur « la philosophie » du roi sur la nature, l'environnement, l'architecture, a débuté en janvier et devrait se poursuivre toute l'année. Il sera disponible sur la chaîne Amazon Prime Video.

MARIE-JO YORK.

La Maison de France

L'année 2025 marquera le 75^e anniversaire de l'abrogation de la loi d'exil ayant visé les chefs des familles ayant régné en France et leurs héritiers directs. Il a fallu en effet attendre la fin de la guerre pour que cette loi datant de 1886 soit abrogée. C'est le 24 juin 1950 que, par 320 voix contre 179, l'Assemblée nationale adoptait enfin une proposition de loi, due à l'initiative de M. Hutin-Desgrées, député MRP

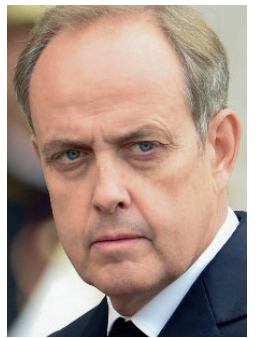
du Morbihan et cofondateur du journal *Ouest-France* à la Libération, avec, entre autres soutiens, celui de Maurice Schumann, député MRP du Nord, ancien porte-parole de La France libre.

Cet anniversaire important méritait d'être commémoré. Le Comte de Paris et François-Xavier Lefranc, président du directoire d'*Ouest-France*, sont convenus d'une visite du Prince dans les locaux du journal pour célébrer cet anniversaire et renforcer les liens qui, depuis cette époque, unissent le journal et la Famille de France : rappelons que déjà, à l'occasion des cérémonies de commémoration du Millénaire capétien, en 1987, lors d'une réception dans les locaux d'*Ouest-France* à Rennes, le Prince Henri, Comte de Paris, avait longuement échangé et partagé ses souvenirs avec M. François-Régis Hutin, président du directoire d'*Ouest-France* à l'époque.

À Rennes, le Comte de Paris participera également à des échanges sur un thème qui lui est cher : celui de l'écologie politique. Depuis la publication de son manifeste, en 2023, il poursuit rencontres et échanges avec des citoyens français, agriculteurs, élus, responsables locaux ou simples électeurs, en ayant l'ambition d'aller soutenir des initiatives citoyennes qui agissent concrètement au quotidien dans ce domaine pour améliorer notre environnement. À Rennes, l'accent sera mis tout particulièrement sur les problèmes de l'eau et de la mer, qui sont au cœur des préoccupations de la Bretagne, où de nombreux acteurs de ce thème sont présents.

Cette visite et ces échanges, auxquels la NAR prendra une part active, constitueront le début d'une série de rencontres que le Comte de Paris organisera dans les mois qui viennent avec les Français. D'autres thèmes essentiels pour le pays seront ensuite abordés dans d'autres régions et avec d'autres partenaires, sur un rythme prévu de trois rencontres par an. ■

FRANÇOIS GERLOTTO & LOÏC DE BENZMANN.



Rejoignez-nous ! Abonnez-vous !

Je m'abonne à *Royaliste*

VERSION PAPIER ☐ TROIS MOIS (30 €) ☐ SIX MOIS (45 €)

☐ UN AN (70 €) ☐ UN AN SOUTIEN (140 €)

VERSION PDF ☐ UN AN (45 €) ☐ UN AN SOUTIEN (55 €)

☐ Je paye par chèque ou virement bancaire à l'ordre de **Spfc-Acip**.

Nom/prénom :

Adresse :

Code postal/Ville/Pays :

Tél. portable : ... Courriel :

Bulletin – réponse à retourner avec votre chèque ou virement à

Spfc-Acip, 60 rue de Fontenay 92350 LE PLESSIS-ROBINSON

Iban FR76 3 000 4 001 8 700 0102 0632 510 BIC BNPAFRPPXXX

Les informations sont destinées à *Royaliste*. Elles sont enregistrées dans notre fichier à des fins de traitement de votre abonnement. Conformément à la loi Informatique et Libertés du 6 janvier 1978 modifiée et au RGPD du 27 avril 2016, elles peuvent donner lieu à l'exercice du droit d'accès, de rectification, d'effacement, d'opposition, à la portabilité des données et à la limitation des traitements ainsi qu'au sort des données après la mort. Pour cela écrire à l'adresse du journal, en joignant une photocopie de votre pièce d'identité.

Royaliste

Directeur politique : Bertrand Renouvin

Directeur de la publication : Yvan Aumont

Rédaction-administration :

Nouvelle Action Royaliste

Lot 1674

101, rue de Sèvres, 75006 Paris

Téléphone : 01 71 06 32 91

lejournald@nouvelle-action-royaliste.fr

ISSN 0151-5772

Publié par la NAR

Siret : 897 894 127 00017

Édité par Spfc-Acip

Siret : 418 382 149 00015

Imprimé par Atenor

Siret : 398 678 219 00021

Dépôt légal à publication - CPPAP n° 0425 D 84



D.R.

Par Bertrand Renouvin

Exister par soi-même

Depuis trois ans, nous vivons la guerre d'Ukraine comme une catastrophe européenne, provoquée par l'initiative russe. Face aux postures des moralistes de plateaux et au déluge des commentaires recouvrant la rareté des informations vérifiées, nous avons choisi la prudence, vertu politique primordiale. Faute de connaître les télégrammes diplomatiques, les notes des services de renseignements et les conversations entre chefs d'État, nous avons simplement souhaité que la France agisse selon ses ambitions, ses intérêts et ses capacités.

La France pouvait une fois de plus reprendre sa quête de l'équilibre du continent européen fondé sur un traité assurant la sécurité de toutes ses nations. Membre permanent du Conseil de sécurité, disposant de sa propre force nucléaire de dissuasion, la France pouvait parler d'égal à égal avec la Russie et engager avec elle un dialogue sans concession, imposant le silence à la Commission de Bruxelles et tenant à distance les États-Unis.

Refusant d'accorder du crédit aux rumeurs et aux informations partielles, nous ne pouvions nous appuyer sur des éléments concrets, qui pourtant existaient. Ouvertes le 28 février 2022, quatre jours après l'invasion, les négociations entre Kiev et Moscou avaient abouti en mars 2022 à un projet de traité entre la Russie et l'Ukraine (1). À la suite des déconvenues militaires russes, le gouvernement ukrainien était alors en position favorable. Sous la pression des Britanniques et des Américains, Kiev a continué la lutte. Trois ans plus tard, les troupes ukrainiennes sont en grandes difficultés et Volodymyr Zelensky est le spectateur et la probable victime du règlement du conflit que préparent les Russes et les Américains.

Comment se fait-il qu'Emmanuel Macron, qui régentait alors la politique étrangère et les engagements militaires de la France, ait consenti au bellicisme de Washington, Londres et Bruxelles, allant jusqu'à surenchérir par l'annonce d'un envoi de troupes au sol ? Pour avoir traité son propre pays comme une nation de deuxième catégorie, Emmanuel Macron se voit ravalé, comme ses partenaires européens, au rang de comparse chargé de payer les dégâts de la guerre.

La France aurait dû être, par sa médiation, le principal artisan d'une paix continentale fondée sur une nouvelle architecture de sécurité. Elle voit aujourd'hui Donald Trump et Vladimir Poutine négocier, au-delà du règlement brutal de l'affaire ukrainienne, les modalités de leur partenariat en forme d'état ! Emmanuel Macron ne nous fera pas oublier ses échecs, dont nous allons supporter le poids, par de nouvelles tartarinades. Non, la Russie n'est pas pour

la France une « menace existentielle » car si tel était le cas, la Russie serait, elle aussi, menacée dans son existence. À quoi bon faire peur, si c'est pour nous renvoyer trois jours plus tard au constat de nos impuissances politiques, diplomatiques, économiques, financières ? L'Élysée nous a déjà fait le coup avec « l'économie de guerre » qui nous laisse toujours aussi démunis, et ce n'est pas un appel à l'épargne qui permettra de rétablir notre défense nationale. La tâche est ample et difficile. Prenons quelques repères.

La seule certitude, c'est que nous devons agir dans l'incertitude. L'arme nucléaire est indispensable, mais elle peut être contournée. L'attaque conventionnelle doit avoir sa parade mais il faut prévoir toutes sortes de sabotages sur d'innombrables points sensibles mais aussi la subversion outre-mer et les campagnes de déstabilisation financière qui seraient fomentées aux États-Unis, si nous en venions à contrarier leurs plans.

La seule action possible, face à l'incertitude, c'est celle qui forge une politique globale de la défense nationale. Pour moderniser notre dissuasion nucléaire, pour multiplier nos forces conventionnelles, pour fortifier les territoires d'outre-mer en y installant des troupes et en veillant à leur développement économique et social, pour disposer de nos propres technologies et des moyens financiers adéquats, pour parer les offensives du néo-capitalisme prédateur qui va piétiner les dogmes néolibéraux, il faut mobiliser la nation par la planification appuyée par la nationalisation des secteurs-clés, disposer de sa monnaie, contrôler les flux de capitaux. Il faut aussi cesser de gouverner contre la majorité de la population car la politique de défense nationale doit bénéficier du soutien populaire.

Affirmer sa force dans un monde des rapports de force ne signifie pas que l'on cède à la volonté de puissance. La France peut et doit expliquer aux citoyens – et d'abord aux diplomates, aux soldats, aux professeurs, aux ingénieurs – que les volontés et les moyens qu'elle mobilise s'inscrivent dans une visée qui conjugue une politique écologique de développement et l'union des États souverains de notre continent.

Encore faudrait-il que la France retrouve sa propre capacité d'agir selon l'exigence gaullienne : « l'essentiel, pour jouer un rôle international, c'est d'exister par soi-même, en soi-même, chez soi. Il n'y a pas de réalité internationale qui ne soit d'abord une réalité nationale. » ■

(1). Cf. les annexes du livre de Pierre Lellouche, *Engrenages, La guerre d'Ukraine et le basculement du monde*, Odile Jacob, octobre 2024.

Sommaire

Page 2 Une nouvelle CED ? Sans la France !

Page 3 Communiqué de la NAR : Défendre la France, réarmer la nation. – Sur le mur de Jean Chouan.

Page 4 Océan Indien, *Mare nostrum*. – La politique au crible.

Page 5 Agriculture : signaux positifs.

Page 6 Langue française : le langage managérial. – La Quinzaine sociale.

Page 7 Allemagne : le carnaval de Munich.

Page 8 Une révolution conservatrice à la belge ?

Page 9 Gaza 2035. – Les Faits marquants.



Pages 10-11 Nouvelle-Calédonie : après le drame, le retour au dialogue ?

Page 12 La gauche : échecs et illusions.

Pages 13-14 Les Livres : *Histoire de la Mer, L'État monarchique, La Maison noire*.

Page 15 Les Idées : Christian Jambet.

Pages 16-17 Les Formes : Suzanne Valadon, une artiste libre. – Rugby. – Expositions.

Page 18 Hommages à l'Aga Khan.

Page 19 Brèves royales. – La Maison de France.

Page 20 Éditorial : Exister par soi-même.